

TURQUIE

Où en est
le libéralisme économique ?

janvier 1986

Institut kurde de Paris

6 EN 1918

TURQUIE

OÙ EN EST LE LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ?



JANVIER 1986

S O M M A I R E

	Présentation	p. 3
S. Savran	Le néo-libéralisme en Turquie : une expérience parmi d'autres	p. 7
E. Gönençay	Les obstacles à la politique de libéra- lisation	p. 28
S. Gürsel	Le libéralisme d'Özal : principes et réalités	p. 36
M.Ş. Güzel	Une évaluation du coût social du libéra- lisme	p. 47
K. Boratav	Economic policy alternatives, relations of distribution and the left	p. 60
N. Şeni	Les intellectuels turcs découvrent le libéralisme	p. 72
G. Groc	La politique libérale d'Özal jugée par certains partenaires économiques	p. 79
	Les perspectives de l'économie turque selon Turgut Özal	p. 91
	Lectures	p. 95
	Statistiques	p. 101

PRESENTATION

"Néo-libéralisme", "libéralisation", ou tout simplement "libéralisme", quel que soit le terme utilisé ici, il s'agit toujours de désigner une même réalité : la politique économique suivie par la Turquie depuis près de six ans. C'est en effet du 24 janvier 1980 que l'on peut dater les premières mesures d'une politique de stabilisation et de libéralisation de l'économie turque. D'inspiration néo-monetariste, cette politique visait à lutter contre l'inflation et à rétablir la croissance par le développement des exportations. Les tendances esquissées par ce plan se sont trouvées depuis lors renforcées : d'abord en septembre 1980, lorsque l'armée turque, en prenant le pouvoir, a confirmé les orientations économiques décidées quelques mois plus tôt. Puis en décembre 1983, lorsque l'artisan de cette politique, M. Turgut Özal, est devenu premier ministre à la suite de la large victoire de son parti, le Parti de la Mère-Patrie (ANAP).

Les observateurs s'accordent pour dire que la date de janvier 1980 marque un tournant dans l'évolution économique récente de la Turquie. Ainsi, les auteurs du présent dossier parlent-ils, je les cite au hasard, de "réorientation significative", de "transformation radicale", de "bifurcation", de "changement radical", etc. On assiste à une accélération de l'histoire qui risque d'avoir des effets durables non seulement sur l'économie, mais aussi sur les structures sociales et politiques de la Turquie. Le présent dossier se propose de cerner cette mutation en cours, d'en décrire les aspects, d'en établir le bilan provisoire et d'en mesurer la portée.

Les deux premiers articles cherchent à situer la nouvelle politique économique de la Turquie. Sungur Savran nous rappelle que l'on ne peut comprendre le libéralisme turc, si on ne le replace pas dans un cadre plus général. Le libéralisme turc représente "une expérience parmi d'autres". Voilà près d'un quart de siècle, en effet, qu'un certain nombre de pays ont mis en oeuvre des politiques économiques libérales. Le Brésil et la Corée du Sud ont donné le signal au début des années 60, bientôt suivis par d'autres pays d'Amérique Latine ou de l'Asie du Sud-Est (les "pays ateliers"). A son tour, la Turquie s'efforce depuis le début des années 80 de trouver sa place dans cette vaste redéfinition de la division internationale du travail. Ce qui ressort de cette analyse comparée, c'est que la Turquie est "tard venue" dans le clan des pays libéraux. Situation qui aurait dû constituer un sérieux handicap pour elle. Mais les dirigeants turcs ont su utiliser un atout de taille, la proximité des marchés moyen-orientaux vers lesquels la Turquie a pu écouler une part importante de ses exportations. Pour le reste,

Le cas turc présente à peu de choses près la même panoplie de mesures de libéralisation : réduction de la demande intérieure, promotion des exportations, efforts pour attirer les investissements étrangers. On y trouve comme ailleurs les mêmes limites au libéralisme (recours aux investissements publics, soutien aux entreprises privées, etc.).

S'il est nécessaire de replacer le cas turc dans un cadre plus général, il n'est pas moins indispensable de l'analyser dans le contexte historique spécifique de la Turquie. C'est ce que fait Emre Gönensay qui s'attache surtout à décrire les deux décennies qui ont précédé le tournant de 1980. La politique économique turque au XXe siècle est marquée par un certain nombre de traits caractéristiques : interventions de l'Etat, étatisme, protectionnisme, industrialisation par substitution aux importations. Le résultat, selon Gönensay, c'est qu'au début des années 60, l'économie turque est littéralement étouffée par la multiplication des règlements bureaucratiques. A cette économie, le libéralisme devrait apporter un ballon d'oxygène. Mais les choses ne sont pas aussi simples, car la libéralisation de l'économie se heurte à un véritable "poids de l'histoire". Pour le surmonter, il faudrait réduire le pouvoir des groupes d'intérêt qui ont profité de l'économie de rentes de l'époque précédente, c'est-à-dire de la production en import-substitution pour un marché intérieur très protégé. Pour Gönensay, la difficulté est donc surtout d'ordre politique.

Les deux articles suivants proposent un bilan forcément provisoire de ce que certains appellent l'expérience Özal. Seyffetin Gürsel présente les principaux traits de la politique économique depuis que l'ANAP est au pouvoir. On est frappé par le fossé qui sépare les principes économiques énoncés (créer une économie de marché ouverte à la concurrence internationale) et les réalités. Dans les faits, constate Gürsel, le programme n'a pas été réalisé, qu'il s'agisse de la suppression des Entreprises Economiques d'Etat, de l'épuration de la bureaucratie ou du développement des importations. Une question se pose alors : le temps donnera-t-il à l'ANAP la possibilité de réaliser ces réformes ? Gürsel ne le croit pas qui insiste sur les difficultés d'ordre économique (absence d'un marché des capitaux, faiblesse de l'industrie turque, contradiction entre stabilisation et réformes de structure) et d'ordre politique (réticence des différentes fractions de l'ANAP et résistance de la bourgeoisie turque à une économie concurrentielle).

Quel est le coût social du libéralisme ? C'est à cette question - incontournable - que tente de répondre Mehmet Sehmus Güzel, en présentant un bilan de la politique sociale depuis cinq ans. Centrée sur la question ouvrière, son analyse fait ressortir combien la politique de libéralisation de l'économie pèse sur la classe ouvrière, à la fois du point de vue du mouvement ouvrier (les organisations syndicales étant mises en veilleuse depuis cinq ans) et en ce qui concerne le niveau de vie des ouvriers dont le pouvoir d'achat a baissé depuis 1980. On retrouve dans le cas turc les mêmes effets sociaux qui ont accompagné un peu partout dans le monde les programmes de libéralisation. A la question sur le coût

social du libéralisme, Özal répond lui-même au cours de l'interview du *Financial Times* dont nous donnons ici quelques extraits : pour lui, les difficultés sociales se résoudront d'elles-mêmes avec le temps par le maintien de la croissance et la réduction du taux de l'inflation.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'expérience turque, que l'on estime qu'elle introduit trop de libéralisme ou pas assez, nul ne conteste qu'elle ait contribué à faire bouger les structures, à ébranler les habitudes acquises, à remettre en cause certains dogmes. C'est ainsi qu'elle a abouti à provoquer de nouvelles lignes de fracture dans l'intelligentsia turque, et ce n'est pas là l'aspect le moins intéressant de la question. Le trait le plus caractéristique est l'apparition au sein de la gauche turque d'une fraction vantant les mérites du libéralisme. Le lecteur français ne manquera pas d'être frappé que cela se produise au moment même où une partie de la gauche française découvre le libéralisme. Faut-il y voir une réaction à la tradition jacobine qui a marqué, à des degrés très différents, l'histoire récente des deux Etats ? Quoi qu'il en soit, l'apparition d'une "gauche libérale" représente une réelle nouveauté dans le paysage idéologique turc. Korkut Boratav entreprend la critique de ces idées sur le plan économique. Jusqu'à présent la gauche turque privilégiait un modèle d'accumulation fondé sur le protectionnisme et l'intervention de l'Etat. La "gauche libérale" préconise une économie plus ouverte et orientée vers le marché, non seulement en fonction de critères tels que l'efficacité, mais également - et c'est là que réside surtout la nouveauté -, en s'appuyant sur des arguments relatifs à une plus juste répartition des revenus. La gauche libérale critique en particulier les "rentes" de protection dont les industriels turcs ont pu profiter avant 1980 ; en supprimant ces rentes, le libéralisme conduira ainsi à davantage de justice dans la distribution des revenus. Au terme d'une argumentation serrée, Boratav montre que les idées défendues par la gauche libérale ne résistent pas à l'épreuve des faits : la période d'avant 80, si décriée, a été plus favorable aux classes laborieuses du point de vue des salaires et du pouvoir d'achat que les années de libéralisme.

De son côté, Nora Seni essaie de situer la signification idéologique du libéralisme de gauche en le rattachant au problème de la démocratie. La question du libéralisme se greffe sur un autre débat au sein de l'intelligentsia turque, qui concerne sa position dans l'appareil de l'Etat et le rôle joué par celui-ci depuis l'époque ottomane. A la "gauche étatiste" pour laquelle l'Etat est le garant de la justice sociale et du progrès s'oppose la "gauche libérale" qui y voit un "monstre froid" coupable d'avoir étouffé les germes de la société civile. La gauche libérale considère le libéralisme économique comme l'antidote au poison que représente l'Etat. Libéré des entraves étatiques, le marché pourrait être le moyen de l'apparition d'une véritable "société civile". Nora Seni s'interroge sur ce point : sans doute nécessaire, le libéralisme est-il suffisant pour faire apparaître tous les éléments d'une société civile ? Permettra-t-il de mettre en place les mécanismes d'une démocratie à l'occidentale ? Les "lectures" que nous donnons en annexe prolongent ce débat sur la gauche et la question de l'Etat.

Après les analystes, nous donnons la parole aux acteurs de cette nouvelle politique économique. Gérard Groc a interrogé à Istanbul des représentants des grands groupes industriels turcs ; s'ils manifestent souvent quelque scepticisme à l'égard de la politique de M. Özal, ou s'ils se plaignent parfois de ne pas être assez soutenus par l'Etat, ils ne tiennent pas moins pour légitimes les profonds changements apportés à l'économie turque. On retiendra en particulier la formule de M. Orhan Soysal pour définir la politique économique d'Özal : "un meilleur management de la dépendance". De son côté, le premier ministre turc, M. Turgut Özal, défend sa politique et précise les perspectives d'avenir de l'économie turque. Notre dossier se termine avec une série de documents statistiques qui permettront au lecteur de juger des performances de l'économie turque après cinq années de libéralisme. Un chiffre remarquable : la part des produits industriels dans la composition des exportations turques, qui est passée de 36 % en 1980 à 72 % en 1984. (1)

F. Georgeon

-
- (1) Pour compléter son information sur l'évolution de l'économie turque depuis 1960, le lecteur pourra se reporter à : Iskender Gökulp et Ahmet Insel, "Entre l'autonomie de l'Etat et l'autonomie du marché : le dilemme du libéralisme économique turc", dans Les Temps Modernes, juillet-août 1984, pp. 243-266 (numéro spécial sur la Turquie) ; S. Kanca, "Crise de l'industrialisation et redéploiement du commerce extérieur en Turquie", dans Annales du Levant, I, 1985, pp. 33-61 ; et à Iskender Gökulp (éd.), Deux décennies d'industrialisation en Turquie, 1960-1980, d'une stratégie à l'autre, MSH, Cahiers du GETC, n° 2, hiver 85-86.

LE NEO-LIBERALISME EN TURQUIE :
UNE EXPERIENCE PARMIS D'AUTRES

Il est désormais hors de doute que les années quatre-vingt représentent une nouvelle phase dans le développement du capitalisme en Turquie. La force sociale dominante au sein de l'Etat turc, la grande bourgeoisie industrielle et financière, cherche par tous les moyens à imposer à la société un recentrage dans tous les domaines pour que les fondements d'un nouveau mode d'accumulation soient bâtis sur les cendres des anciens rapports de forces. L'objectif est de déclencher un nouvel essor de l'accumulation du capital basée, à l'inverse de la tendance dominante du passé, sur une ouverture au marché mondial capitaliste et, donc, sur une intégration approfondie de l'économie dans la nouvelle division internationale du travail (1).

L'un des instruments privilégiés de cette nouvelle orientation de la grande bourgeoisie turque a été le programme de politique économique adopté le 24 janvier 1980, ainsi que ses avatars successifs. Au début, bien des observateurs se sont trompés en prenant ce programme pour un simple programme d'austérité basé sur une approche monétariste. Ce n'était que plus tard que devait apparaître son sens profond : une vaste tentative de créer une ambiance économique propice à une restructuration du capital social afin de jeter les bases du nouveau mode d'accumulation tourné vers le marché mondial. Certes, une austérité monétariste était un élément essentiel de cette tentative, mais cela n'épuisait pas la portée de la nouvelle stratégie.

(1) Le même type d'analyse est développé en détail par T. Taylan, "Capital and the State in Contemporary Turkey", Khamsin, N° 11, 1984.

Bien plus qu'un monétarisme pris dans le sens d'un contrôle rigide de la création monétaire, la nouvelle approche qu'incarnait le programme du 24 janvier 1980 se caractérisait par un libéralisme économique dont les manifestations concrètes allaient se faire sentir encore plus clairement dans les années suivantes.

Dans cette nouvelle approche la Turquie n'était en rien isolée du reste du monde. Loin de là : ce tournant dans la politique économique ne faisait que reprendre une nouvelle orientation qui se dessinait depuis presque deux décennies au sein de l'économie capitaliste mondiale et qui s'est accélérée depuis le début de la crise économique mondiale. Cette nouvelle orientation peut se résumer en un mot : le néo-libéralisme. L'idéologie et la pratique néo-libérales ont gagné du terrain aux quatre coins du globe au point qu'il ne serait pas exagéré de dire que le néo-libéralisme est devenu l'instrument privilégié de la grande bourgeoisie de tous les pays dans sa tentative de remodeler l'économie et la société sur une nouvelle base plus appropriée à ses intérêts.

Ne pas reconnaître que l'expérience néo-libérale turque se situe dans ce contexte global a parfois coûté cher à certains analystes de la période qui a suivi l'introduction du programme du 24 janvier 1980. Dans certains milieux s'est dessinée une tendance nette à n'y voir que la conséquence d'une spécificité imaginaire du développement historique de la Turquie, à savoir la présence tentaculaire d'un Etat fort qui noyait chaque manifestation, même infime, d'activité autonome de la part de la société civile, celle-ci étant jugée quasi inexistante. Des progressistes ont considéré comme la libération de la société civile de la tutelle de l'Etat ce qui n'était que l'adéquation de la politique économique aux nouveaux besoins du grand capital dans des conditions historiques déterminées. Certains sont même allés jusqu'à dire que les mesures du 24 janvier signalaient l'aube du mode de production capitaliste en Turquie, tout ce qui précédait cette date étant censé être le produit d'un système bureaucratique mal défini.

Ce n'est pas mon propos ici de faire une critique de toutes les conceptions erronées de cette école de pensée. Je ne poursuivrai,

dans le cadre de cet article, qu'un but strictement limité : celui de faire ressortir que l'inflexion néo-libérale en Turquie fait partie d'une tendance générale à l'échelle du monde capitaliste, à la fois dans les pays développés et dans les pays sous-développés et dominés. L'exposé, nécessairement sommaire et schématique, se fera en trois étapes : tout d'abord, j'essaierai de faire un bref tour d'horizon autour du monde capitaliste pour montrer l'étendue du phénomène néo-libéral. En deuxième lieu, je présenterai une courte esquisse d'analyse pour expliquer les conditions historiques et les limites de cette montée du néo-libéralisme. Finalement, je tenterai de situer l'expérience néo-libérale turque dans une perspective comparative.

1. PETIT TOUR D'HORIZON DANS LE PARADIS NEO-LIBERAL

Commençons notre voyage au pays des merveilles par une escale dans les pays capitalistes avancés. Ici, la place d'honneur doit sans doute être accordée à l'Amérique reaganienne et la Grande-Bretagne de Thatcher. La Reaganomie se caractérise, au moins au niveau du discours, par une tentative pour limiter l'intervention de l'Etat dans l'économie (2). Le démantèlement des dispositifs gouvernementaux destinés à réguler l'économie est présenté comme la solution-miracle à la crise économique. Selon Reagan lui-même, "les interventions et les réglementations gouvernementales exagérées, désordonnées et inefficaces sont la source de tous les maux dont souffre la société américaine..." (3). La pratique réelle de Reagan est, certes, loin de s'accorder avec ce type de discours (j'y reviendrai plus loin) mais il faut quand même constater que la réduction des impôts (ce principe sacro-saint de "l'économie de l'offre"), le

(2) Sur la reaganomie voir, entre autres, J.T. Campen/A. MacEwan, "Crisis, Contradictions and Conservative Controversies in Contemporary U.S. Capitalism", Review of Radical Political Economics, v. 14, N° 3, automne 1982 et M. Davis, "Reaganomics' Magical Mystery Tour", New Left Review, 149, janvier-février 1985.

(3) Cité par M.-F., Toinet, "Coûteuse reprise, persistant déclin", Le Monde Diplomatique, janvier 1985.

contrôle strict de la masse monétaire (emprunté celui-ci à l'école rivale du monétarisme) et la déréglementation ont marqué la politique économique reaganienne.

En Grande-Bretagne, le gouvernement Thatcher est allé encore plus loin dans la libération du marché des entraves créées à la fois par l'intervention étatique et par le mouvement syndical (4). Une politique monétaire dure a été accompagnée de réductions énergiques des dépenses publiques (en premier lieu, des dépenses sociales destinées à recourir aux besoins des classes travailleuses), de réduction d'impôts, de restrictions dans l'aide à l'industrie, de dénationalisations (dont l'exemple le plus spectaculaire est celle de British Telecom en 1984), et, last but not least, d'attaques systématiques contre le mouvement syndical et ouvrier, sous formes législatives (les lois Tebbit), idéologiques, judiciaires et policières.

Bien que Reagan et Thatcher soient les représentants les plus illustres de la nouvelle orientation néo-libérale, bien d'autres forces politiques dans d'autres pays partagent à fond cette orientation. De l'ultra-libéralisme d'un Fraga Iribarne en Espagne aux accents reaganiens en matière d'économie d'un Le Pen en France, un cortège entier de partis politiques de droite montre la même aversion contre tout ce qui entrave le libre jeu du marché capitaliste. Même le mouvement gaulliste en France, héritier d'une tradition assez interventionniste, découvre les vertus du libéralisme économique à la lumière de la reprise précaire de l'économie américaine depuis 1983. Et ce n'est pas un détail de moindre importance que des partis sociaux-démocrates au pouvoir dans divers pays européens, tels le PS en France et le PSOE en Espagne, puisent dans la panoplie des dispositifs de la politique économique néo-libérale (5).

(4) Sur la politique économique de Thatcher, voir A. Glyn/J. Harrison, The British Economic Disaster, Londres, 1980, et S. Mohun, "The Transatlantic Economic Disaster", Capital and Class, 18, hiver 1982.

(5) Voir, par exemple, A. Lipietz, "Un socialisme français aux couleurs du libéralisme", Le Monde Diplomatique, mars 1984.

La tendance vers le néo-libéralisme n'est pas moins évidente dans les pays sous-développés. En fait, par une ironie de l'histoire, ce sont certains pays sous-développés qui, en ce domaine, ont déblayé le terrain dans les années soixante - bien que sous la pression des organisations internationales comme le FMI et celle des pays capitalistes avancés -. La Corée du Sud après 1962 et le Brésil après le coup d'Etat de 1964 ont expérimenté des politiques économiques néo-libérales pour la première fois (6). Ils ont été suivis dans cette voie par les Etats insulaires que sont Taïwan et Singapour au cours de la même décennie. Toutefois, ces pionniers de la stratégie dite de la "croissance basée sur la promotion des exportations" montrent quelques traits qui les démarquent, jusqu'à un certain point, de la deuxième génération des expériences néo-libérales qui suivra dans les années soixante-dix. Malgré le discours officiel parfois violemment néo-libéral (c'est le cas du Brésil, en particulier dans les toutes premières années après le coup d'Etat), dans ces pays l'Etat intervient abondamment dans le processus économique et le secteur des entreprises étatiques va grandissant au lieu de se rétrécir. Dans quel sens alors la politique économique suivie dans ces pays peut-elle être considérée comme néo-libérale ? Dans un sens strictement limité : l'Etat intervient dans l'économie non pas pour contrecarrer les tendances qui émanent du marché mondial capitaliste mais, au contraire, pour que l'économie nationale puisse mieux s'adapter aux exigences de celui-ci. Du reste, les entreprises étatiques sont soumises à la discipline du marché, intérieur et international.

Au libéralisme tempéré de cette première génération, succède, à partir de 1973, un libéralisme sauvage, en premier lieu dans les pays du Cône Sud de l'Amérique latine (7). Tour à tour, c'est le

(6) Pour le Brésil voir, entre autres, J. Serra, "La politica economica y la industrializacion reciente en el Brasil", Economia de America Latina, N° 3, septembre 1979 et A. Fernandes, "Le passage à un nouveau mode d'accumulation au Brésil : les racines de la crise de 1964", Critiques de l'Economie Politique, ancienne série, 16-17, avril-septembre 1974 ; pour la Corée du Sud : H.U. Luther, Güney Kore bir Model Olabilir mi ?, Istanbul, 1984.

(7) Voir, par exemple, M. Rimez, "Las experiencias de apertura externa y desproteccion industrial en America latina", Economia de America Latina, N° 2, mars 1979.

Chili sous Pinochet, l'Uruguay sous la dictature militaire et, à partir de 1976, l'Argentine sous Videla qui se verront soumis à un démantèlement presque complet des structures d'intervention étatique des périodes précédentes. La suppression de la protection du marché intérieur, la fin des subventions aux produits de consommation de base et à l'industrie, la libéralisation des marchés financiers et leur intégration à des circuits internationaux, les dénationalisations, tout cela concourt à une tentative de restructuration qui vise une insertion approfondie de l'économie dans la division internationale du travail.

Bien que ce soit dans le Cône Sud que ce mouvement se trouve le plus avancé, la tendance vers la libéralisation économique se manifeste un peu partout en Amérique latine. Des gouvernements civils suivent la voie, du Mexique de Lopez Portillo au Pérou sous Belaunde Terry (8). Même la coalition de gauche présidée par Siles Zuazo en Bolivie puise, sous les pressions du FMI il est vrai, dans les mêmes eaux.

Entre temps, dans l'Asie du Sud-est le mouvement inauguré par la Corée du Sud et les Etats insulaires s'amplifie et s'étend aux autres pays. Partout dans cette région, des zones franches industrielles d'exportation, des domaines industriels (industrial estates), des usines off shore foisonnent (comme d'ailleurs la fameuse zone franche dans le Nord du Mexique) (9). En Afrique méditerranéenne la même tendance vers la libéralisation économique se profile d'abord au Maroc, puis en Tunisie, et dans des conditions assez spécifiques,

(8) Pour le Mexique : J.I. Casar/E. Rovzar/A. Vazquez, "Notas para el analisis de la crisis actual en la economia mexicana", Economia de America Latina, N° 8, 1er semestre 1982 ; pour le Pérou : J. Petras/M. Morley/A.E. Havens, "Peru : Capitalist Democracy in Transition", New Left Review, 142, novembre-décembre 1983.

(9) Voir les deux articles de P. Tisserier dans Critiques de l'Economie Politique, nouvelle série, N° 14, janvier-mars 1981 : "L'industrialisation dans huit pays asiatiques depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale" et "Conditions de travail et zones franches d'exportation dans quelques pays d'Asie".

en Egypte avec l'Infitah de Sadate à partir de 1973 (10).

On ne peut certes minimiser dans cette universalisation du libéralisme économique le rôle du FMI, particulièrement important vis-à-vis des pays sous-développés. Mais comme j'essaierai de le montrer dans la section suivante, les exigences de la valorisation du capital à l'échelle mondiale ont été le véritable déterminant de cette tendance. Au lieu de réduire la compréhension de ce phénomène aux caprices du FMI, il est donc nécessaire d'en chercher les racines dans le fonctionnement du système capitaliste mondial, lequel se trouve d'ailleurs à l'origine du comportement du FMI lui-même (11).

2. CRISE, DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL ET NEO-LIBERALISME

Pour situer la montée globale du néo-libéralisme dans son contexte historique, il faut se rappeler que la longue période d'expansion de l'après-guerre présentait quelques traits spécifiques qui la démarquaient du reste de l'histoire du capitalisme. Des techniques keynésiennes de gestion de la demande globale jusqu'au système monétaire international fondé à Bretton Woods en 1944, le capitalisme mondial d'après-guerre reposait sur des médiations politiques (étatiques et para-étatiques) des rapports marchands économiques (12). En d'autres termes, la loi de la valeur (ou, si l'on veut, le jeu du marché) était médiatisée de diverses manières par les effets des structures et des institutions dont le comportement était déterminé par l'influence des rapports politiques. D'un autre côté, la longue période d'expansion a créé un nouveau rapport de forces où le mouvement ouvrier s'est trouvé capable, à divers degrés, dans les diffé-

(10) Pour la Tunisie et le Maroc : D. Seddon, "Tunus ve Fas'ta İktisat Politikası ve Sosyal Huzursuzluk", Toplum ve Bilim, 27, automne 1984 ; pour l'Egypte, R. Owen, "Mısır'da İktisadi "Liberalizasyon" Politikaları : Sedat'in Mirası, Mübarek'in Açmazı", dans le même numéro de la même revue.

(11) Voir à ce sujet les propos d'E. Mandel dans La crise 1974-1982, Paris, 1982, pp. 279-282.

(12) E. Altvater, "Dünya Piyasasındaki Bunalım Eğilimleri Üzerine Düşünceler", dans Dünya Ekonomisi, Bunalım ve Siyasal Yapılar, Istanbul, 1983.

rents pays, d'arracher d'importantes concessions à la bourgeoisie, à la fois dans le domaine des salaires et des conditions de travail et dans celui des conquêtes sociales (médecine socialisée, allocations chômage, sécurité sociale etc.).

Dans la constellation globale de la longue période d'expansion de l'après-guerre tout cela ne gênait pas outre mesure la bourgeoisie des divers pays. Les conquêtes des mouvements ouvriers et sociaux se heurtaient parfois à la résistance des classes dominantes et des forces politiques de droite, mais étant donné l'accumulation rapide du capital et les hausses considérables de productivité, la bourgeoisie était capable de faire des concessions importantes aux revendications sans se mettre dans une situation qui menacerait les bases mêmes de l'accumulation. Quant à l'intervention étatique, au lieu d'être un obstacle, elle était en fait une des conditions (mais non la plus importante) de l'expansion économique.

Mais une fois que les conditions de la valorisation du capital ont commencé à se détériorer à partir du milieu des années soixante à cause de la chute tendancielle du taux de profit, tout a changé. La première réaction de la bourgeoisie a été d'accélérer l'internationalisation du capital : le redéploiement de la production, à partir de ce moment, par les firmes internationales vers certains pays sous-développés pour y bénéficier des bas salaires, d'une stricte discipline de travail et des marchés déréglementés, était précisément la réponse à l'échelle internationale du grand capital à la détérioration des conditions de la valorisation du capital (13).

Cette tentative du grand capital des pays capitalistes avancés à se libérer des réglementations étatiques et de la puissance des syndicats du pays d'origine s'est conjuguée avec un processus de changement profond dans une partie des pays sous-développés. Dans ces pays, l'accumulation du capital axée sur un marché intérieur bien protégé de la concurrence internationale (la fameuse "substi-

(13) Voir à ce sujet F. Fröbel/H. Heinrichs/O. Kreye, The New International Division of Labour, Cambridge, 1980.

tution aux importations") commençait à s'essouffler à partir des années soixante. C'est la complémentarité de ces deux processus qui explique la montée de la première génération des pratiques néo-libérales dans des pays sous-développés tels que la Corée du Sud, Taïwan, le Brésil etc.

La détérioration des conditions de la valorisation du capital se poursuivait néanmoins. L'avènement de la crise internationale à partir de la récession de 1974-75, son approfondissement et sa persistance ont créé une impasse généralisée pour les bourgeoisies de tous les pays capitalistes. La crise nécessitait une profonde restructuration du capital, une reconversion et une rationalisation de la production, une redéfinition radicale de la division internationale du travail, une augmentation brutale de l'exploitation des travailleurs. Ces exigences se trouvaient en contradiction avec les politiques économiques antérieures, à savoir les politiques de relance à l'intérieur et de gonflement du crédit à l'échelle internationale, les subventions et les aides à l'industrie, la protection des industries nationales dans tous les pays capitalistes, à la fois avancés et sous-développés. De conditions de l'accumulation du capital, ces interventions de l'Etat s'étaient transformées en barrières contre la restructuration.

D'un autre côté, les conquêtes du mouvement ouvrier s'élevaient en obstacles à l'amélioration de la rentabilité du capital. La puissance des syndicats et les régulations concernant les conditions de travail etc. empêchaient l'augmentation du taux d'exploitation et le libre mouvement du capital vers les branches où la rentabilité était la plus forte. Les dépenses sociales étaient autant de déductions de la plus-value sociale totale et donc du profit, déjà assez diminué, des entreprises.

Bref, toutes les médiations de nature politique qui marquaient le capitalisme de l'après-guerre bloquaient le libre jeu des marchés (à la fois des biens et du travail) et empêchaient le libre mouvement du capital. Le démantèlement, la suppression ou la neutralisation, suivant le rapport de forces politiques dans divers pays, de

toutes ces médiations est donc devenu un impératif pour les intérêts de la bourgeoisie. C'est là la signification historique profonde de la montée du néo-libéralisme à l'échelle du monde capitaliste. C'est là le secret à la fois du discours idéologique et de la pratique dans le domaine de la politique économique du néo-libéralisme. C'est d'ailleurs là l'explication du fait que le néo-libéralisme, en matière d'économie ne va jamais de pair avec le libéralisme politique à l'époque actuelle mais qu'il est accompagné, au contraire, un peu partout, par des tendances politiques autoritaires ou répressives, dont le degré de réussite dépend en premier lieu du rapport des forces entre les classes et les autres forces sociales.

Néanmoins, il ne faut pas se laisser leurrer par la rhétorique du discours néo-libéral. Il est nécessaire de faire ressortir l'importante distinction entre ce discours et la pratique réelle. Faire cela c'est aussi tracer les limites internes du néo-libéralisme en cette fin du vingtième siècle, à l'étape spécifique de développement atteint par le capitalisme à l'échelle mondiale.

Je ne peux pas entreprendre ici une analyse détaillée des formes et des structures spécifiques à l'étape actuelle du capitalisme. Je voudrais seulement en signaler deux traits importants : en premier lieu, la gestion des deux marchandises particulières que sont l'argent et la force de travail rend inévitable, à l'époque actuelle, une intervention de l'Etat dans la vie économique (14). En second lieu, l'internationalisation croissante du capital s'insère toujours dans le cadre d'un système d'Etats nationaux, ce qui implique que les Etats ne peuvent pas se comporter en agents neutres dans la guerre compétitive entre les capitaux nationaux (15). Pour ces raisons, et pour bien d'autres encore, un libéralisme pur et dur n'est qu'une fantaisie fabriquée pour la consommation idéologique. Par

(14) Cette observation s'inspire de S. de Brunhoff qui, elle, insiste sur la nécessité de l'action étatique pour le capitalisme tout au long de son histoire. Voir Etat et Capital, Paris/Grenoble, 1976.

(15) Voir C. von Braunmühl, "On the Analysis of the Bourgeois Nation State within the World Market Context", dans State and Capital, articles recueillis par J. Holloway/S. Picciotto, Londres, 1978.

contre, ce que peuvent pratiquer les Etats contemporains, c'est d'essayer de s'adapter, sans décalage, aux exigences des forces du marché mondial et du marché intérieur. Pour ne prendre qu'un seul exemple, l'Etat contemporain ne peut s'abstenir complètement d'agir sur les taux d'intérêt. Ce qu'il peut faire c'est suivre les tendances qui jouent sur le marché et faire monter ou baisser ces taux selon l'intensité de la demande de crédit (et d'autres facteurs encore).

Voilà ce qui explique la grande divergence entre le discours idéologique et la politique réellement pratiquée par les néo-libéraux. Les exemples abondent dans les diverses expériences néo-libérales contemporaines. Des soi-disants libéralismes sud-coréen et brésilien comportant un grand degré d'intervention étatique, au keynésianisme à peine déguisé de l'administration Reagan, la pratique néo-libérale trahit le discours idéologique constamment et partout. C'est à la lumière de ces limites et de ces contradictions qu'il faut analyser l'expérience néo-libérale turque.

3. LE NEO-LIBERALISME TURC DANS UNE PERSPECTIVE COMPARATIVE

Une analyse qui vise à comparer l'expérience du néo-libéralisme en Turquie avec l'expérience des autres pays peut évidemment s'étendre sur un vaste terrain qu'il n'est pas possible de traiter dans le cadre de cet article. Je ne m'intéresserai donc qu'à trois questions : celle, d'abord, de la nature du programme de politique économique adopté, pour évaluer à quel degré il peut s'appeler néo-libéral ; celle, ensuite, des résultats obtenus ; et, enfin, celle des contradictions auxquelles a mené l'application de l'orientation néo-libérale.

La nature de la politique économique

Puisqu'il est impossible d'étudier ici de manière exhaustive la politique économique suivie en Turquie ces cinq ou six dernières années, il nous faut choisir quelques variables qui sont les plus

significatives pour évaluer la nature de la nouvelle orientation. Avant de traiter ces quelques variables cruciales, il faut, néanmoins, brosser un tableau général pour voir si oui ou non ce tableau s'accorde, dans ses grandes lignes, avec les autres tentatives de restructuration néo-libérale. Pour faire abstraction des complications qui résulteraient d'une comparaison entre pays à structures économiques différentes, je ne prendrai comme point de référence que les autres pays sous-développés qui ont appliqué un programme néo-libéral, ne faisant allusion aux pays capitalistes avancés qu'occasionnellement.

Dans tous les pays où il s'est vu appliquer, le programme néo-libéral comporte deux éléments essentiels. En premier lieu, ce programme repose sur une réduction massive des salaires réels et l'effritement des acquis ouvriers. Ceci n'est pas seulement lié au fait qu'en temps de crise dans une économie capitaliste il y a, en général, un assaut d'austérité pour faire augmenter le taux d'exploitation des travailleurs ; dans le cadre du néo-libéralisme ceci provient aussi du besoin de rendre l'industrie du pays en question compétitive sur le marché mondial. Des gains de productivité n'étant réalisables que graduellement, le recours immédiat dont dispose le néo-libéralisme, c'est de s'attaquer aux salaires ouvriers. Cet aspect de la pratique néo-libérale, soutenu en général par des structures politiques autoritaires et des politiques sociales régressives, se manifeste partout où le programme néo-libéral a été appliqué. Dans tous les pays d'Amérique latine où ce programme fut adopté, les salaires réels ont chuté de 40 à 60 %. C'est aussi le sort de la classe ouvrière en Turquie. Selon des estimations différentes, le salaire réel net moyen a été réduit de 25 à 40 % entre 1980 et 1984 (et je laisse de côté la baisse des salaires entre 1977, année du début de la crise en Turquie, et 1980) (16). A tout cela s'ajoutent des restrictions graves du droit de grève et des droits

(16) Voir, par exemple, M. Törüner, "Ücretler ve Maaslar, 1980-1984", dans l'ouvrage collectif Birakiniz Yapsinlar Birakiniz Geçsinler, Ankara, 1985. Petrol-Is (le syndicat des ouvriers du pétrole) estime que, prenant l'année 1963 comme base (100), le salaire minimum pour l'industrie a baissé au niveau de 61,8 en 1985, après avoir atteint, au plus haut, 156,8 en 1976.

syndicaux, et l'imposition d'un strict plafond aux primes d'ancienneté.

Le second composant essentiel du programme néo-libéral est une panoplie de mesures pour effectuer une réallocation du capital social des branches et secteurs anciens vers de nouveaux secteurs et branches, pour que l'économie puisse mieux s'adapter aux exigences de la division internationale du travail. Cet aspect du programme néo-libéral se décompose en trois éléments (17). /1/ L'abandon des secteurs et capitaux non compétitifs aux ravages du marché. Tel est le but de la restriction de la création monétaire, la suppression des subventions gouvernementales et la réduction du déficit public. /2/ La promotion des branches et capitaux prometteurs du point de vue de la compétitivité sur le marché mondial. Parmi les mesures qui visent un tel but se trouvent la dépréciation continue de la monnaie nationale, les subventions aux exportations, la création d'un milieu attrayant pour le capital étranger, l'établissement de zones libres etc. /3/ Le fait de faciliter le transfert des capitaux entre branches et secteurs grâce à la levée d'entraves aux forces du marché. Tel est le but de la suppression du contrôle des prix pour le secteur privé, la libéralisation progressive des taux de change et d'intérêt, les dénationalisations, la "rationalisation" des autres entreprises publiques, à la fois grâce à une politique de subventions/prix et une réorganisation à logique capitaliste.

Telle a été, grosso modo, la logique globale de tous les programmes néo-libéraux dans les pays sous-développés. Il nous faut constater, avant d'entrer dans quelques détails, que toutes ces mesures (à l'exception des dénationalisations et de la "rationalisation" capitaliste des entreprises publiques) ont été mises en application en Turquie entre 1980 et 1985 à des degrés divers. On peut vérifier ceci concrètement en regardant de près les quelques variables cruciales de la politique économique de la période actuelle :

(17) Voir T. Taylan, article cité, pp. 31-32.

En ce qui concerne le taux de change, il est vrai que celui-ci n'a pas été totalement abandonné aux forces du marché. Par contre, beaucoup a changé dans ce domaine en cinq ans. D'abord le système des parités fixes a été abandonné pour céder la place à un système de taux variables sur une base quotidienne. En second lieu, la Banque Centrale a tout récemment cessé de fixer un taux unique : les banques commerciales sont désormais libres de fixer leur propre taux quotidien dans les limites d'une certaine grille qui fluctue autour du taux central fixé quotidiennement par la Banque Centrale, ce qui implique que les réactions des banques peuvent en principe transmettre des signaux à la Banque Centrale pour autant que le comportement de celle-ci pose des limites au comportement de celles-là. Une autre mesure récente a été l'abolition de la législation antérieure régissant le contrôle des changes, un corps de législation qui avait été la cible favorite des milieux industriels et financiers à cause de sa nature restrictive. Finalement, à travers les cinq années consécutives à 1980, le taux de change a subi une chute vertigineuse par rapport aux autres monnaies, ce qui représente une rupture brutale avec la pratique d'avant 1980. Pour évaluer la profondeur des changements dans ce domaine, il faut se souvenir que la plupart des pays qui ont appliqué un programme néo-libéral ont préféré garder un certain contrôle sur le taux de change au lieu de l'abandonner aux forces du marché, et que plusieurs d'entre eux (tels le Chili et l'Argentine) ont même suivi, pendant une période prolongée, une politique de taux de change surévalué.

Des mutations assez importantes ont été enregistrées dans le système financier. Bien que toujours fixés par la Banque Centrale, les taux d'intérêt ont été augmentés considérablement de manière à abandonner la politique traditionnelle de taux d'intérêt négatifs. Dans les diverses étapes de l'application du programme, le système bancaire a été soumis à la compétition de différents types d'institutions financières. Dans une première étape, le gouvernement a toléré l'activité des financiers individuels (les "banker"), nouvellement venus sur le marché et peu contrôlés par les pouvoirs publics. Il les a même encouragés afin de forcer l'oligopole des banques à augmenter les taux d'intérêts en harmonie avec les tendances du

marché. Des parallèles peuvent être trouvés dans beaucoup de pays qui ont mis en oeuvre le néo-libéralisme (par exemple, les financiers au Chili). Mais là comme ici, la faillite inévitable, dans un processus chaotique, de la plupart de ces financiers a poussé le gouvernement à un contrôle beaucoup plus strict de leurs activités. Ce n'est que dans une deuxième étape que le système bancaire fut soumis à la concurrence des banques étrangères, à la fois occidentales et arabes, qui se sont établies en grand nombre dans le pays.

En ce qui concerne la politique commerciale, on observe des développements très inégaux dans divers domaines. En regard de la promotion des exportations, une première étape de politique extrêmement poussée de subventions a été suivie d'une réduction progressive de celles-ci accompagnée d'une dépendance encore plus marquée sur la dépréciation du taux de change. Tout cela s'est déroulé, bien entendu, sur le fond d'une déflation de l'économie qui a contraint les firmes à chercher des débouchés en dehors du marché intérieur. En tout, la promotion des exportations a été un souci prioritaire des gouvernements successifs. On constate d'ailleurs que les autres pays concernés ont employé les mêmes instruments afin de stimuler les exportations. D'un autre côté, la politique des importations a subi un profond changement par rapport à la période antérieure. Il y a eu une libéralisation, quoique partielle, des importations sous le gouvernement Özal en 1984 : des restrictions quantitatives et les interdictions d'importations étaient, avec peu d'exceptions, levées en même temps que les tarifs douaniers étaient augmentés pour une partie des produits. Cette mesure a provoqué une hausse considérable des importations des produits de consommation, ce qui constitue une rupture avec la pratique d'antan. Rappelons que la libéralisation des importations a été un des instruments privilégiés des politiques néo-libérales dans d'autres pays, parce qu'elle brise le quasi-monopole du capital autochtone sur le marché intérieur et ce faisant le contraint à s'intégrer dans la division internationale du travail. Aussi, ce sont les pays du Cône Sud de l'Amérique latine, et en tête le Chili de Pinochet, qui ont été le plus loin à cet égard. Finalement, en ce qui concerne un autre instrument privilégié du néo-libé-

ralisme de type sous-développé, à savoir les zones franches de production industrielle, la politique turque a pris un certain retard dans ce domaine crucial. A l'heure actuelle trois zones sont en voie d'élaboration et une loi a été votée qui, à côté de multiples autres avantages accordés au capital étranger, interdit les grèves. Ici aussi, la Turquie ne fait qu'emboîter le pas aux pays qui ont adopté la stratégie néo-libérale plus tôt. Dans ce cas, l'exemple suivi, c'est celui des pays de l'Asie du sud-est où des zones franches foisonnent depuis le milieu des années soixante.

Les conséquences

On voit bien que ce n'est pas seulement dans l'orientation globale mais aussi dans les détails de la politique économique que la Turquie a suivi les autres pays sous-développés qui ont adopté le programme néo-libéral. Néanmoins la similitude, voire l'identité, des lignes suivies ne garantit pas que les résultats obtenus soient les mêmes partout. La divergence des conséquences selon les pays n'est sûrement pas due au hasard. Il y a d'abord les différences qui relèvent de la conjoncture mondiale, suivant l'époque où les divers pays ont mis en oeuvre le programme. Il y a, d'autre part, les conditions spécifiques à chaque pays en ce qui concerne la compétitivité de son capital dans diverses branches, l'abondance de ses ressources naturelles, la situation géographique par rapport aux grands marchés étrangers, et, last but not least, l'histoire spécifique de la lutte des classes. Cela, et d'autres facteurs encore, explique pourquoi le même programme produit des résultats tellement divergents d'un pays à l'autre. Ici l'expérience turque sera examinée à la lumière des autres exemples et à travers trois optiques : l'intégration commerciale au marché mondial, la restructuration du capital social et l'afflux du capital étranger.

Mais, d'abord, une exception à la règle : partout où le programme néo-libéral a été appliqué, on a assisté à une détérioration des conditions de vie des masses travailleuses, à une augmentation des inégalités sociales, à une hausse considérable du chômage, à la réapparition de formes archaïques de misère populaire, tels que

l'augmentation du taux de mortalité infantile, la résurgence massive de la tuberculose, le développement de la mendicité et de la prostitution etc. Certes, étant donné l'état déplorable des statistiques officielles dans ces domaines, ces évolutions sont difficiles à vérifier mais il existe des informations partielles dans la presse qui confirment que ces tendances se manifestent également en Turquie. D'ailleurs, un observateur attentif de la vie sociale dans la Turquie contemporaine peut observer quotidiennement les effets néfastes de la pratique néo-libérale sur les conditions de vie populaires.

Passons maintenant aux divergences. En ce qui concerne l'intégration au marché mondial, on constate que les résultats ont été bien différents selon le pays. Ceux qui, comme le Brésil, la Corée du Sud etc. ont adopté l'orientation néo-libérale dans les années soixante, en période de pleine expansion de l'économie mondiale, ont accompli une percée considérable dans les marchés internationaux. L'augmentation, en particulier, des exportations des produits industriels y a été énorme. Par contre, le sort des pays qui se sont tournés vers le néo-libéralisme dans les années soixante-dix, comme le Chili, l'Argentine, l'Uruguay et le Pérou en Amérique latine, l'Indonésie et les Philippines en Asie, est fort différent. Bien qu'ils aient vu leurs exportations augmenter jusqu'à un certain point au début, cette première phase a été suivie d'une relative stagnation à la fois des exportations et de la croissance économique. Pire encore, ces pays n'ont pas réussi à faire une percée dans les exportations des produits manufacturés mais plutôt dans celles des produits traditionnels, agricoles et miniers. Le résultat a été soit une stagnation relative de l'industrie (cas de l'Indonésie), soit même une désindustrialisation prononcée (Argentine et Chili en tête). La raison principale est à chercher dans la concurrence de plus en plus forte que se livrent les capitaux de nationalités diverses en période de crise économique mondiale. Il est clair que les nouveaux venus ont moins de chance de faire une percée dans un marché en pleine stagnation. Tard venue au néo-libéralisme, la Turquie a pourtant profité d'une circonstance particulière, sa situation géographique à proximité des

marchés du Moyen-Orient. De 1979 à 1983, malgré la récession de 1980-82 qui sévissait sur le capitalisme mondial, le marché moyen-oriental était en effervescence, et la politique néo-libérale en Turquie en profita pleinement. Les exportations, et en particulier celles des produits manufacturés, ont fait un grand bon après 1980. Néanmoins, la stagnation des revenus pétroliers depuis 1983 compromet actuellement les perspectives de croissance des exportations vers cette région et donc, des exportations globales, compte tenu de la part désormais importante du marché moyen-oriental.

Cependant, l'augmentation des exportations industrielles était le fait d'unités productives déjà en place. C'est à peine si l'on a enregistré un accroissement des investissements dans de nouvelles branches mieux adaptées au marché mondial. Ceci indique que la restructuration du capital social, pièce-maîtresse de la stratégie néo-libérale, n'a pas encore été abordée. Au Brésil et en Corée du Sud, l'intégration au marché mondial s'est accompagnée de l'augmentation du taux d'investissement industriel dans de nouvelles branches, amenant une restructuration assez profonde du capital à la fois dans sa composition sectorielle et dans la "rationalisation" du procès de travail. A l'opposé, l'Argentine et le Chili ont vu disparaître une partie de leur industrie antérieurement mise en place, sans que cela soit contrebalancé par l'essor de nouvelles branches industrielles, ce qui traduit un autre type de restructuration du capital. Il semble qu'ici la Turquie ne partage le sort ni des uns ni des autres mais celui des pays comme l'Indonésie qui, malgré des efforts successifs, n'ont pas réussi à déclencher une restructuration de cet ordre. Etant donné l'importance de ce processus pour la poursuite de la stratégie néo-libérale, il ne serait pas exagéré de dire que l'avenir de celle-ci demeure en suspens et indéterminé.

Et cela n'est pas sans rapport avec un troisième facteur qu'il nous faut traiter maintenant. Il s'agit du problème de la contribution des investissements étrangers au projet néo-libéral turc. Les expériences néo-libérales du passé reposaient fondamentalement sur une collaboration étroite entre le capital étranger et le capital

local. Cette collaboration prenait parfois la forme d'une prépondérance écrasante du capital étranger dans le secteur industriel. Le cas le plus saillant en est celui de Singapour, où près des trois quarts de la production industrielle et cinq sixièmes des exportations de produits manufacturés relèvent des firmes étrangères. Mais les autres pays qui ont suivi la même voie partagent, à divers degrés, cette caractéristique. Même ceux, comme la Corée du Sud et Taïwan, où une autre forme de collaboration avec le capital international, à savoir un afflux massif de crédits internationaux, est la forme dominante, puisent aussi dans le flot des investissements industriels internationaux surgi au cours des années soixante. Par contre, les pays qui n'ont pas réussi à emboîter le pas à ces pionniers sont précisément ceux qui, comme le Chili ou l'Argentine, n'ont pas pu attirer chez eux un afflux important de capital étranger. Or, dans ce domaine la Turquie partage le sort de cette dernière catégorie de pays. Malgré la propagande officielle qui a cherché à prouver le contraire, les cinq dernières années n'ont pas vu affluer le capital étranger dans le pays (exception faite, comme on l'a déjà signalé du secteur bancaire). Les raisons en sont multiples. La plus importante est sans doute que dans une période troublée de l'économie mondiale, le capital a de plus en plus recours aux investissements de "rationalisation", c'est-à-dire à ceux qui permettent le passage à des technologies de pointe, plutôt qu'à des investissements de type traditionnel. On retrouve ici les limites, pour une économie sous-développée, d'une tentative de restructuration du capital en pleine crise économique mondiale.

Les contradictions du néo-libéralisme

Ceci nous amène au troisième et dernier thème de notre analyse comparative, celui des contradictions et des limites du néo-libéralisme. En Turquie, comme partout ailleurs, un grand fossé s'est creusé entre le discours idéologique et la pratique réelle des néo-libéraux. Les tentatives de libéralisation se sont constamment heurtées à des obstacles, inhérents entre autres à l'étape actuelle du capitalisme. Les politiques des gouvernements successifs ont abouti à des résultats contraires à ce qui était recherché. Je ne

ferai que mentionner quelques exemples :

En ce qui concerne le secteur bancaire, la politique de libéralisme que le gouvernement exerça de 1980 à 1982 a débouché d'abord sur la faillite des financiers individuels, puis, dans un deuxième temps, sur la banqueroute de quelques banques bien établies. Celles-ci ont dû être nationalisées à travers une opération à peine masquée. Or, cette métamorphose du libéralisme en son contraire n'est en rien spécifique au cas turc. La même expérience amère a été vécue en Argentine en 1980 et au Chili et au Mexique en 1982. Même Mme Thatcher et Reagan ont dû nationaliser des banques, quoique de manière déguisée, la première la John Matthey Bankers et le second la Continental Illinois, toutes deux en 1984.

Les divers gouvernements turcs, y compris le gouvernement actuel d'Özal, ont dû venir au secours de grandes entreprises poussées au bord de la faillite par leurs propres politiques. Au moins deux de ces entreprises ont dû être nationalisées. Mais dans ce domaine, l'expérience des autres pays est divergente. Même si des administrations successives aux Etats-Unis ont choisi de venir en aide à des compagnies comme Chrysler, il ne faut pas oublier que dans beaucoup de pays (le Chili et la Grande-Bretagne en tête) la période de politique néo-libérale a été aussi celle des dénationalisations.

Tout en faisant l'éloge de l'initiative privée et des vertus d'un soi-disant "marché libre", les gouvernements turcs des années quatre-vingt ont eu recours à des investissements publics sur une échelle inconnue jusqu'ici, à la fois en tant qu'instrument privilégié de la restructuration de l'économie et comme solution de rechange pour compenser la faiblesse de l'investissement privé. Dans ce domaine, la Turquie ne fait qu'emboîter le pas aux pionniers du néo-libéralisme de type sous-développé, comme la Corée du Sud ou le Brésil où l'on ne peut nier l'importance des entreprises publiques dans le processus de développement.

Enfin, en ce qui concerne la politique macro-économique, la Turquie d'Özal copie l'Amérique reaganienne. Là comme ici, la croissance des dernières années repose fondamentalement sur un énorme

déficit public qui va grandissant. A y regarder de près, le néo-libéralisme de Reagan et d'Özal se révèle comme un keynésianisme masqué !

CONCLUSION

Ce qui vient d'être dit n'implique nullement, comme certains le prétendent, que la politique économique suivie en Turquie depuis janvier 1980 ne se situe pas dans le cadre du mouvement presque universel qui tente de remodeler le monde capitaliste à l'image néo-libérale. Comme on l'a signalé plus haut, ces contradictions et ces limites auxquelles se heurte le néo-libéralisme turc se rencontrent, à divers degrés, dans tous les pays où celui-ci se pratique. Elles sont même inhérentes au néo-libéralisme en tant que mouvement surgi à l'époque actuelle où un capitalisme sans intervention étatique est simplement impensable. Le néo-libéralisme serait-il le mouvement chaotique du capital qui, simultanément nécessite et désavoue, affirme et repousse l'intervention étatique ?

Il ne serait pas exagéré de dire qu'en cette phase de crise économique mondiale, le sort du néo-libéralisme se trouve intimement lié à celui du capitalisme lui-même. A l'échelle mondiale comme en Turquie, l'alternative au néo-libéralisme ne saurait donc être que de nature foncièrement politique.

Sungur Savran

LES OBSTACLES A LA POLITIQUE DE LIBERALISATION (*)

La politique économique de la Turquie connut une réorientation significative à partir du 24 janvier 1980. Le changement se caractérisa par le passage de l'interventionnisme étatique à l'instauration de marchés libres, de la politique d'industrialisation protégée et orientée vers le marché intérieur, à une industrialisation ouverte sur l'extérieur et soumise à la concurrence internationale. La littérature sur "l'économie mixte" évolua elle aussi vers le soutien de la libre entreprise.

Si l'on tient compte du fait que la politique économique de la Turquie Républicaine et la culture autarcique de ceux qui l'ont mise en oeuvre reposaient toutes deux sur une base interventionniste et étatiste, ce que l'on a tenté de faire au début de l'année 1980 apparaît comme une transformation radicale et comme une très nette bifurcation.

Quelles étaient les forces et les influences capables de maintenir si longtemps la politique économique dans un même sens ? Y en a-t-il encore aujourd'hui qui aillent dans le sens d'un retour en arrière ?

En tentant de faire une évaluation de la politique du 24 janvier 1980, plutôt que de m'attarder sur les aspects techniques et économiques, j'essaierai de répondre aux questions posées ci-dessus et de m'orienter vers une appréciation politique.

Au 16e et au 17e siècles, au temps où le mercantilisme européen

(*) Article paru en turc dans Iktisat Dergisi, février 1985, p. 20-23.

était en train de créer des Etats nationaux, la politique économique d'autarcie était très suivie. Plus tard les pays en développement ou ceux nouvellement créés en ont fait un symbole.

Une version moderne de cette politique, l'industrialisation orientée vers le marché intérieur sous protectionnisme et avec le soutien de l'Etat (celle que l'on a appelée la substitution aux importations), a tenu une place considérable durant des années dans la littérature du développement. Les organismes dépendants des Nations Unies s'en sont faits très souvent les porte-parole. Il n'est pas étonnant de ce point de vue que la Turquie qui est le dernier pays neuf de l'Europe et le premier du Tiers monde, ait adopté cette politique. La Turquie s'est elle aussi adaptée à cette tradition et à cette culture qui prévalaient à cette époque dans le monde. Je n'étudierai pas ici les facteurs qui sont à la base de cette tradition.

Mais ce qui est étonnant et intéressant c'est que la Turquie ait appliqué pendant ces vingt ou trente dernières années une politique contraire à la logique économique. A mon sens, ceci n'est que partiellement dû aux approches idéologiques mais se présente plutôt comme le résultat des pressions exercées par certains groupes d'intérêts économiques.

A la fin des années 1960, c'est-à-dire après une vingtaine d'années de pouvoir démocratique, conservateur ou libéral, la Turquie se trouvait emprisonnée dans un réseau étatiste et bureaucratique qui l'étouffait. Rappelons-nous le contrôle des prix, la loi de la protection nationale, le plafonnement des taux d'intérêt et du cours des devises, les licences, les quotas, les demandes d'autorisation quasi généralisées, la limitation des importations, un contrôle des changes extrêmement strict, des permis d'investissement, et dans l'ensemble un système où toute transgression à cette législation était considérée comme un crime et traitée comme tel. En bref un système qui ne pouvait être mis en oeuvre que par des socialistes ou même par des Etats totalitaires.

Les distorsions et les pertes engendrées par un tel système ont pu demeurer cachées, occultées grâce à la croissance rapide

des premiers temps de l'industrialisation autarcique. Par ailleurs l'existence d'une stabilité politique relative a empêché les politiques expansionnistes et inflationnistes de déraiper hors de tout contrôle. Et la Turquie put, grâce aux aides et aux financements étrangers résorber le déficit de sa balance des paiements.

Mais l'étendue des pouvoirs bureaucratiques, l'existence de contrôles et la fixation des principaux prix par les gouvernements ont rendu possible la manipulation de l'économie par des groupes d'intérêts organisés faisant usage de pressions politiques. L'inflation incontrôlée elle-même provoquée par l'instabilité politique qui culmina dans les années 70 fut le facteur qui acheva ce processus.

Dans un système sans inflation et où règne une stabilité relative des prix, il n'est pas facile de provoquer par des pressions politiques des distorsions dans un système de prix contrôlés et limités. En effet dans un tel cas il faudrait tirer certains prix vers le haut et certains vers le bas, et les avantages ou les méfaits que ces manipulations pourraient apporter à telle ou telle catégorie sociale apparaîtraient clairement. Dans une société démocratique et passablement politisée comme celle de la Turquie, des ajustements de cet ordre ne peuvent pas ne pas susciter des réactions. Alors que dans une situation d'inflation rapide, les pertes ou les avantages que suscitent pour certains les ajustements inégaux des prix à la hausse et le retard dans ces ajustements ou leur absence totale, sont perçus par l'opinion publique de façon plus confuse, moins claire. Ainsi les distorsions sont plus cachées, plus occultes. C'est ainsi que cela s'est passé en Turquie. Sans nous attarder sur les détails, nous pouvons suivre ces développements à travers ce qu'on peut appeler le point focal de l'économie, à savoir le problème des prix.

Prenons d'abord le cours des changes. La politique suivie de 1950 à 1980 a eu pour objectif de préserver, autant que faire se peut, et en dépit de l'inflation, la stabilité de la valeur nominale

de la livre turque à l'étranger. Le résultat fut la hausse réelle et continue de la valeur officielle de la livre à l'extérieur. Cette politique qui transforme l'importation en une activité lucrative et bon marché et l'exportation en une activité perdante, coûta cher à la Turquie : la part de l'exportation dans le produit national brut recula jusqu'à 3,5 % en 1973. Le découvert des exportations courantes grimpa jusqu'à 3,5 milliards de dollars en un an, et la dette extérieure atteignit 20 milliards de dollars. Les technologies à "capital intensif" furent encouragées et le chômage augmenta. Cependant le maintien de la stabilité du cours nominal des devises, et ce malgré une inflation rapide, permit des importations à bas prix et fournit des avantages considérables aux industries d'import-substitution qui produisaient pour le marché intérieur. Une importante source de profits résidait dans le fait que les prix intérieurs continuaient à grimper pendant que l'input importé était obtenu à bas prix. Dans ce contexte où seuls les biens de production et les matières premières indispensables pouvaient être importés, les industries de transformation qui produisaient pour le marché intérieur furent même les seules à bénéficier de cette politique. De ce point de vue les pressions exercées par les représentants de ces industries contre les dévaluations ne sont nullement étonnantes. Ces activités furent menées en partie ouvertement à travers séminaires et publications sous couvert d'arguments scientifiques contre la dévaluation et en partie d'une manière souterraine en exerçant des pressions politiques sur le gouvernement. La consultation des journaux de l'époque laisse entrevoir des déclarations et des informations hautes en couleur, très intéressantes à ce sujet. Les analyser pourrait constituer un travail de recherche en soi. On constate dans cette presse, que des économistes préconisant la dévaluation de la livre turque vont jusqu'à être considérés comme des traîtres à la nation.

En ce qui concerne la politique des cours du change, un des groupes les plus organisés en Turquie, les syndicats d'ouvriers, prit aussi position aux côtés de l'industrie. Compte tenu du fait que la grande majorité des ouvriers syndiqués travaillent dans le

secteur de la production pour le marché intérieur, on comprend que la question des taux de profits de ce secteur intéresse directement les syndicats. A cette puissante coalition s'est aussi associée de temps en temps la bureaucratie. A ce sujet, je crois que la méconnaissance des mécanismes économiques et le recours à des conceptions aussi usées que celle qui consiste à faire de la monnaie nationale une question de prestige, ont aussi joué un rôle non négligeable.

Par ailleurs, il est à noter que la propagande de ces puissants groupes a convaincu l'opinion publique et la plupart des consommateurs des bienfaits de la "haute" valeur officielle de la livre turque qu'ils détenaient entre leurs mains. Et ceci bien que le contrôle des changes ne leur ait pas permis d'en tirer profit.

Le prix de l'argent, c'est-à-dire les taux d'intérêt, est le second point de focalisation de l'économie que nous pouvons aborder. De 1961 à 1970 le taux d'intérêt moyen des dépôts à terme était de moins 0,4 %. Dans les années 1970 ce taux a encore baissé pour atteindre, fin 1979, moins 35,3 %.

Il est évident que cette politique porte tort aux intérêts du pays. En bref elle a suscité l'assèchement de l'épargne, son glissement vers des secteurs spéculatifs et elle a donné lieu à des investissements erronés, et sans avenir. La fuite de la monnaie, la "démonétarisation" ont induit un fonctionnement improductif de l'économie turque avec un recul de la vie financière vers des conditions primitives. Les crédits bancaires, par exemple, qui avaient atteint en 1970 35 % du PNB baissèrent en 1979 jusqu'à 18 %. Pour 1979 ces taux sont de 83 % pour l'Espagne, de 68 % pour la Grèce, de 62 % pour le Brésil et de 51 % pour les Etats-Unis.

Cependant, tout comme la politique des taux de change, cette stratégie des taux d'intérêt qui ne répondait à aucune logique économique, présentait bien des avantages pour certaines couches sociales. Tout d'abord dans le secteur bancaire ; alors que les taux d'intérêt des dépôts étaient facilement contrôlables, le dépas-

sement des plafonds des taux d'intérêts pour les crédits se trouvait lui aussi facilité. Tout cela transformait la banque en une affaire fort lucrative. L'argent pris gratuitement au public, se transformait en crédits avec une large marge de profits. Mais les taux d'intérêts des crédits comparés à l'inflation demeuraient relativement bas. Ainsi les banquiers ne furent pas les seuls à profiter de cette politique des taux d'intérêts, mais les industries nationales en bénéficièrent également. Et lorsque la source de ces fonds pris gratuitement au public fut tarie, le secteur privé industriel et commercial commença à s'approprier des banques pour pouvoir dépasser la pénurie des crédits et canaliser l'argent disponible à bon prix. C'est ainsi que se développa, entre 1960 et 1970 ce qu'on appela plus tard la "holdingisation" de la banque. Lorsqu'on est attentif à ce qui a été dit et écrit à cette époque, on se rend compte que le thème principal concerne le maintien des structures existantes et la stabilité des taux d'intérêt. Les plaintes ne s'intensifient que pour demander la baisse des taux d'intérêts (élevés !) des crédits. Rien ni personne, à part quelques voix discordantes pour dénoncer les pertes encourues par l'épargnant qui dépose son argent à la banque.

Nous avons analysé jusqu'à présent les dimensions politiques des mesures concernant les deux principaux prix ; mesures qui firent grand tort à l'ensemble de l'économie turque.

Il est possible de multiplier les exemples. Mais pour résumer, on pourrait qualifier la période des 20-25 dernières années qui se prolonge jusqu'au 24 janvier 1980 et tout particulièrement la politique de la dernière phase où l'inflation échappa à tout contrôle, de politique d'argent "gratuit", de devises "gratuites", et d'énergie "gratuite".

La principale couche qui profita de cette politique fut celle qui produisait en import-substitution pour le marché intérieur. D'ailleurs le profit qu'en tirèrent les entreprises se mesure au taux effectif de protection du secteur manufacturier. Lorsqu'on

évalue toutes les données concernant les prix et autres composantes, on s'aperçoit qu'en Turquie, le taux de protection effective du secteur manufacturier est de trois fois supérieur à celui de l'agriculture (1).

Bien qu'en Turquie les industries manufacturières ne constituent qu'un secteur "minoritaire" avec une participation de 10 % à la main-d'oeuvre globale, et de 20 % au PNB, elles représentent grâce aux syndicats ouvriers, et aux organisations patronales, le groupe le plus organisé et le plus puissant. La presse et les publications de ces années montrent bien l'influence qu'ils ont exercé sur la définition de la politique économique de cette période.

Cet aspect des choses ne nous étonne guère. Si dans un système démocratique l'Etat intervient dans le marché et l'économie d'une manière incompatible avec ce système, il devient inévitable que ces interventions soient dévoyées et dégèrent par suite de pressions politiques. Ce phénomène n'est pas propre à la Turquie. On le rencontre également dans plusieurs pays occidentaux.

Ce que nous voulons souligner ici, c'est que la politique dite du 24 janvier 1980 a eu pour objectif de redessiner complètement les lignes principales du système en vigueur jusque là, d'orienter l'économie vers des structures nouvelles (et bénéfiques, à notre avis, pour l'ensemble de l'économie du pays), et par conséquent de s'opposer aux couches influentes mais minoritaires qui tiraient profit de l'ancien système. C'est en cela que nous avons ressenti le besoin de rappeler, en les analysant, le résultat, les effets et les intérêts engendrés par la politique mise en oeuvre jusqu'en 1980.

Par ailleurs, grâce à la levée des interdictions afférentes à l'or, aux devises, aux cigarettes etc, grâce à l'instauration

(1) Cf. Bela Balassa, The Newly Industrializing countries in the world Economy, Pergamon Press, 1981, et notamment les calculs effectués par Tansu Çiller et Hasan Olgun.

d'un système libéral, le pouvoir qui applique aujourd'hui la philosophie du "24 janvier" a supprimé, dans une grande mesure, les conditions de la contrebande. Il s'oppose ainsi au secteur contrebandier et aux organisations souterraines.

Le débat et les enjeux concernant la nouvelle politique économique se déroulent, à notre avis, principalement au niveau politique et semblent devoir, malheureusement, continuer à se dérouler ainsi. Tout ce qui est analyse technique et économique a une portée bien maigre et se dissout dans un mélange de propagande et de démagogie. L'absence d'une tradition solide de science et de culture économiques dans notre pays y est aussi pour quelque chose.

Cependant bien qu'ayant fait un pas important dans la voie d'un système libéral, l'Etat ne s'est pas encore désengagé de son attitude interventionniste et les conditions d'un réel désengagement n'ont pas été mises sur pied. C'est là l'un des paradoxes et l'une des difficultés dans lesquels se retrouve le pouvoir actuel. Dans cette situation, en effet, il est probable que les critiques énoncées à l'égard de la période d'avant 1980, puissent s'appliquer également, par un autre biais, à la politique mise en oeuvre actuellement.

Emre Gönensay

LE LIBERALISME D'ÖZAL : PRINCIPES ET REALITES

L'ANAP (le Parti de la Mère-Patrie) est au pouvoir depuis près de deux ans. On peut penser qu'il est encore trop tôt pour évaluer la politique d'un gouvernement qui est, en principe, au poste de commande pour cinq ans. Cela dit, l'orientation de l'ANAP dans ses principaux traits étant déjà largement précisée, il paraît tout-à-fait justifié de procéder à un premier bilan.

L'aspect le plus important du programme de l'ANAP, ou plus exactement l'aspect qui nous intéresse ici, c'est qu'il annonçait le passage à une économie de marché. Dans le contexte de la Turquie, cet objectif signifiait une rupture du processus historique dans la mesure où l'instauration d'une économie de marché allait provoquer un changement radical des fonctions économiques et sociales d'un Etat qui a constitué l'axe de l'ensemble de la vie sociale pendant plus de 60 ans, pour ne parler que de la période républicaine. J'aimerais préciser qu'un tel programme s'impose (les priorités et les modes de mises en pratique peuvent être discutés) à la Turquie qui, officiellement, a toujours déclaré vouloir être un membre à part entière du monde occidental, - dont elle n'a pu être en réalité qu'un allié militaire de seconde classe.

Très marquée par un interventionnisme étatique érigé en système et par des mécanismes de transfert qui en résultent et qui sont considérés comme faisant partie de la nature des choses, la culture économique turque n'a pas facilité la tâche de l'ANAP. En voulant mettre fin à l'économie de rentes qui a pris parfois des allures de pillage, il fallait s'attendre à une réaction négative de la plupart des secteurs de l'économie privée. De plus, en essayant de changer les règles du jeu dans une conjoncture économique caractérisée par

une croissance très ralentie et par la baisse du pouvoir d'achat des couches populaires, les erreurs commises risquaient d'élargir l'opposition.

C'est ce qui s'est passé effectivement à partir de novembre 1983. L'analyse de sa politique économique me permet de penser que l'ANAP, dont le libéralisme politique était déjà sujet à caution, ne pourrait pas réaliser le libéralisme économique qu'il défend avec zèle. Laissons la discussion des raisons de cette impossibilité pour la fin et commençons par préciser la distance qui ne cesse de s'agrandir entre le programme de l'ANAP et la pratique du gouvernement d'Özal.

De la difficulté de vendre les entreprises publiques

L'ANAP s'était déclaré comme un parti "reconnaissant la priorité, dans le développement économique, au pouvoir d'entreprendre des individus. Le programme annonçait : "l'essentiel c'est la richesse de l'Etat comme conséquence de la richesse de la nation et non la richesse de la nation comme conséquence de la richesse étatique". Ainsi, par ces termes l'ANAP déterminait le fondement de sa philosophie économique : un libéralisme quelque peu archaïque. Et le moyen principal qui permettait d'appliquer l'ordre libéral prévu devait être "le transfert progressif des entreprises publiques à la Nation". L'Etat allait limiter ses activités économiques au développement des services infra-structurels ; "Généralement l'Etat ne doit pas jouer un rôle actif dans l'industrie et le commerce. Exceptionnellement il peut créer des entreprises industrielles dans les régions sous-développées, mais celles-ci doivent être transférées à la nation le plus rapidement possible" stipulait le programme de l'ANAP.

Cela fait maintenant plus d'un an que la loi sur la vente des entreprises publiques a été promulguée mais aucune d'entre elles n'a pu être vendue jusqu'à présent. Il y a plus de six mois le gouverne-

ment avait annoncé que l'opération commencerait par THY (Les Lignes Aériennes Turques). On l'attend toujours. Or, le gouvernement donnait l'impression qu'il agirait très vite dans ce domaine d'autant plus que le secteur étatique (plus de 50 % de la valeur ajoutée du secteur industriel) était accusé depuis fort longtemps d'inefficacité et que la réorganisation de ce secteur était considérée comme prioritaire parmi les problèmes économiques qui attendent d'être résolus. Ceci dit, le gouvernement ne désespère pas de pouvoir liquider un jour les entreprises publiques malgré des handicaps quasi-insurmontables. Quels sont ces handicaps ?

D'abord il faut préciser que dans le contexte des rapports de force existants, il est politiquement impossible de brader ces entreprises. Autrement dit une opération à la japonaise, c'est-à-dire "la vente" à la grande bourgeoisie capitaliste à des conditions très avantageuses (sous-estimation de la valeur, crédit à long terme et à des taux négatifs etc.) ne peut être pratiquée. Une telle opération n'est d'ailleurs pas prévue par le programme de l'ANAP. D'après la loi, les actions doivent être vendues en priorité aux personnes travaillant dans l'entreprise même. Cette méthode apparaît au premier abord comme moins critiquable du point de vue social. Mais lorsqu'on l'examine de plus près, il est aisé de conclure que sa mise en oeuvre n'est pas facile, et ceci pour deux raisons : d'abord les travailleurs ne peuvent pas acheter les actions qui leur seront proposées au comptant car ils ne possèdent pas le capital nécessaire. Et si l'on veut leur faire un cadeau en aménageant des conditions très favorables, on peut objecter qu'un véritable transfert de richesse se produira ainsi, car ces entreprises sont le résultat d'énormes investissements dont la réalisation a exigé l'effort de l'ensemble de la population.

Reste la vente des actions au marché des capitaux. Cette méthode n'est pas plus prometteuse pour deux raisons. Rappelons d'abord qu'il n'existe pas en Turquie un marché de capitaux digne de ce nom, ce qui d'ailleurs peut donner une idée du degré de développement du capitalisme dans ce pays. Certes, des efforts pour constituer un tel marché se poursuivent depuis plusieurs années, mais ils n'ont pas

encore abouti à des résultats tangibles pour une raison simple : même les plus grandes firmes du secteur privé gardent toujours un caractère familial, autrement dit la très grande majorité de leurs actions continue à être détenue par les membres de la famille fondatrice. L'inexistence d'un marché de capitaux parfaitement rodé et suffisamment étoffé n'est pas bien sûr un handicap absolu. Le gouvernement peut très bien décider d'offrir à la vente les actions dans le cadre d'un calendrier préétabli. Mais il faut encore que les épargnants soient intéressés par cette offre. Pour ceci il faut que ces entreprises soient gérées d'une façon rentable, et que les dividendes espérés soient suffisamment élevés. Or, jusqu'en 1980 presque toutes les entreprises publiques étaient déficitaires. Depuis, l'augmentation systématique des prix des produits de ces entreprises au-dessus du taux d'inflation ont permis de résorber les déficits. Le gouvernement d'Özal a poursuivi cette politique en l'accentuant et les entreprises publiques réalisent aujourd'hui des profits non négligeables. Mais il s'agit en fait de profits artificiels puisque ceux-ci sont le produit non pas d'une diminution des coûts survenue à la suite de l'augmentation de l'efficacité, mais tout simplement d'une pratique monopolistique. Bien qu'elle empêche le dérapage de l'inflation en limitant le déficit chronique du Trésor, cette politique est inefficace pour la combattre puisqu'elle contribue à la maintenir à un niveau élevé (l'augmentation des prix se situe entre 35 et 50 % par an). Cette situation n'est pas ignorée du public qui risque d'être sceptique sur ce que ces firmes, une fois privatisées, pourront lui rapporter. Par conséquent, la vente des actions ne sera pas chose aisée.

Au vu de toutes ces difficultés, il faut s'attendre à ce que le gouvernement renonce à la politique de privatisation même s'il ne l'avoue pas publiquement. D'ailleurs il n'est pas exclu que ce renoncement devienne quasi-officiel après une ou deux tentatives manquées.

La Poursuite du Protectionnisme

L'un des éléments principaux de l'économie de marché est le rétablissement des conditions de concurrence. L'ANAP défendait, dans son programme, la suppression de tous les monopoles, aussi bien privés que publics. Mais la voie choisie pour atteindre cet objectif n'était pas précisée. On sait par ailleurs que même les plus grandes firmes ne sont pas de taille suffisante pour faire face à la concurrence internationale. Par conséquent la désagrégation des firmes monopolistiques ne peut être à l'ordre du jour. Du reste, pour un gouvernement qui ne peut contrôler le déficit budgétaire il est impossible de renoncer aux revenus appréciables des monopoles d'Etat. Quant à l'ouverture des monopoles des deux secteurs à la concurrence étrangère, elle doit être traitée dans le cadre d'un problème plus large : la libéralisation des importations.

A ce sujet, le programme se contentait d'annoncer un objectif tout à fait imprécis : "Réduire la protection douanière dans l'industrie pour qu'elle atteigne un niveau raisonnable". Bien que ce "niveau raisonnable" ne soit pas précisé, d'après les idées exprimées par Özal, il fallait s'attendre à une libéralisation totale des importations (suppression des interdictions et des quotas) et à une réduction sensible des tarifs douaniers.

Lorsqu'on envisage la faiblesse de l'industrie turque vis-à-vis de la concurrence internationale, faiblesse qui résulte de sa structure relativement sous-développée, il est évident qu'une politique d'ouverture ne peut espérer réussir que si la réduction des tarifs douaniers est envisagée dans le cadre d'un programme à moyen terme qui doit établir la durée et le degré de protection pour chaque industrie. Un parti qui déclarait renoncer au protectionnisme devait avoir un tel programme et l'avoir rendu public. Ainsi les firmes auraient pu planifier les mesures à prendre progressivement et parallèlement à la poursuite de l'ouverture économique. Or, il apparaît que l'ANAP ne possède pas un tel programme.

Le gouvernement conçoit la suppression des quotas et la réduction des tarifs douaniers comme un moyen de combat contre l'inflation. Cette conception rend d'ailleurs tout à fait problématiques les mesures prises dans ce domaine. Avec une politique d'un caractère aussi conjoncturel, il paraît bien difficile de libéraliser les importations et de réduire le protectionnisme.

L'économie de marché et l'interventionnisme étatique

On pouvait lire à la page 19 du programme de l'ANAP l'énoncé suivant : "Afin d'assurer le développement dans le cadre des lois naturelles de l'économie, la réduction à un seuil minimal des interventions et contraintes dans le sens des intérêts du pays et l'application de l'économie de marché libre dominé par les conditions de concurrence constitue nos choix en matière de système économique". Sans entamer la discussion de savoir si des lois naturelles existent ou non en économie, on peut aisément affirmer que même dans les économies de marché, l'Etat n'a jamais manqué d'intervenir et qu'il en sera toujours ainsi puisque les marchés parfaits n'existent que dans les modèles théoriques. Les imperfections institutionnelles et structurelles ne pouvant être complètement supprimées dans la réalité, il est impensable que les mécanismes de marché à eux seuls puissent assurer l'efficacité et le dynamisme espérés. Par conséquent, l'Etat doit intervenir soit pour corriger ces imperfections, soit - lorsqu'il en est incapable - pour compenser les effets pervers de ces imperfections. De plus, même si l'économie de marché peut, lorsque les conditions nécessaires sont réunies, assurer l'efficacité, le développement technologique et une répartition des revenus corrects, elle ne peut garantir la croissance nécessaire. Par conséquent l'Etat doit intervenir (particulièrement dans les pays en voie de développement) afin d'élever les taux d'investissement et d'épargne. Cela dit, il est évident que ce genre d'interventions n'a rien à voir avec les interventions propres à l'étatisme.

Nous avons décrit jusqu'ici le rôle de l'Etat dans une économie

de marché déjà instituée mais loin d'être parfaite. Pendant la transition d'une économie de rentes dominée par l'étatisme, à une économie de marché, un autre rôle incombe à l'Etat : transformer la structure institutionnelle. Il ne faut pas s'attendre à ce que la création et le fonctionnement régulier des institutions de l'économie de marché nécessitent absolument un programme ou un plan de transition bien préparé. Les déséquilibres et les injustices qui inévitablement apparaîtront lors d'une telle transition devraient être rétablis et compensés par l'Etat à travers des interventions adéquates mais limitées dans le temps.

Or il semble que le gouvernement d'Özal n'ait pas sur ce point un programme précis ni même une politique de transition. De nombreux prix continuent toujours à être fixés administrativement. Le cours de la livre turque et le taux d'intérêt qui sont parmi les prix fondamentaux d'une économie ne sont toujours pas déterminés par les mécanismes du marché. Certes, on peut suggérer que ces prix, à cause de leur particularité, devraient être les derniers à être libérés. On remarque cependant que les prix des produits des entreprises publiques continuent à être fixés administrativement. Comme nous l'avons déjà souligné, la politique dans ce domaine sert un but tout à fait différent : la réduction du déficit budgétaire. On peut ajouter d'autres exemples... Ceci dit, libérer les prix sans que les conditions de concurrence aient été réunies n'aura pour effet que la hausse des profits des firmes monopolistiques. Dans ce cas on peut même penser que le manquement au programme dans ce domaine est plutôt une aubaine. Il importe de souligner qu'il n'y a pas de travaux convaincants pour instituer un marché des capitaux ni de tentatives systématiques visant à ouvrir l'économie vers l'extérieur.

Par contre, on constate que dans la détermination du prix du travail, c'est-à-dire du salaire, l'ANAP est loin d'être libéral. Dans le programme, les relations entre le patron et ses salariés sont conçues dans les termes suivants : "Notre objectif est d'assurer que l'ouvrier et le patron travaillent dans le même but, que s'établissent des

principes équitables en ce qui concerne les droits et les devoirs mutuels et que, pour résoudre les problèmes, c'est la concertation qui doit être choisie au lieu de la lutte. Nous croyons que si des efforts en ce sens sont accomplis, nos ouvriers et nos patrons, dont le patriotisme et le bon sens ne peuvent être contestés, auront ainsi choisi la juste voie pour établir et poursuivre la paix sociale et pour assurer notre développement économique et social". Lorsque l'on pense à la nouvelle loi sur le travail - l'ANAP n'a pas été son instigateur mais il continue à la défendre - qui vide pratiquement de son contenu le droit de grève, on peut avoir des doutes sur ce que l'ANAP entend par "principes équitables".

"Le monstre de la bureaucratie" se porte bien

L'une des ambitions de l'ANAP était de réduire la bureaucratie. En annonçant dans son programme que "la confiance est de règle et la suspicion exceptionnelle dans les rapports entre les institutions publiques et les institutions/personnes privées", l'ANAP prétendait renverser le principe dominant dans les rapports entre l'Etat et les individus. Or, à part quelques tentatives tout à fait marginales telles que la diminution des formalités pour l'obtention du permis de conduire ou l'obtention des titres de propriété dans les bidonvilles, rien d'essentiel n'a été fait jusqu'à présent dans le sens indiqué par le programme.

Un autre objectif que s'était assigné l'ANAP dans ce domaine était de réduire le nombre des fonctionnaires (corps devenu absolument pléthorique) de façon à ce que le salaire de ceux qui resteraient puisse être augmenté et qu'une vie relativement décente leur soit assurée. Ainsi l'ANAP espérait mettre fin à la fois à l'inefficacité traditionnelle de la machine étatique et à la pratique des pots-de-vin qui a complètement fait dégénérer les rapports entre le fonctionnaire et le citoyen. Il faut même ajouter que cette pratique est devenue de nos jours une tumeur cancéreuse dans le tissu social.

On ne sait pas quels préparatifs avait fait l'ANAP en vue d'une telle opération. Par contre, ce qu'on sait très bien, c'est qu'une telle opération exige l'existence de marges suffisantes dans l'économie. Essayons d'expliquer.

Etant donné que la réduction du nombre des fonctionnaires aura comme première conséquence l'accroissement du nombre des chômeurs, il faut bien que le taux de croissance économique soit suffisamment élevé de façon à ce que l'intensité de l'opposition sociale soit réduite à un degré minimal. Par ailleurs, l'augmentation des salaires des fonctionnaires restants revient à maintenir les dépenses courantes de l'Etat à leur niveau initial ; conséquence très gênante pour un gouvernement qui essaie désespérément de réduire le déficit budgétaire.

En résumé, pour que le gouvernement de l'ANAP puisse réaliser cette opération historique il fallait que son programme de stabilité ait abouti à un succès et que l'on soit passé à l'étape d'une croissance économique élevée. Or, le taux de croissance continue à varier entre 4 et 5,5 % (alors que le taux nécessaire, dans les conditions de la Turquie n'est pas moins de 7 %). A notre avis la réorganisation de la bureaucratie sous le pouvoir de l'ANAP ne paraît guère possible dans les conditions actuelles.

Pourquoi l'ANAP a-t-il échoué ?

Je crois qu'il est permis d'avancer dès à présent que l'ANAP ne sera pas le parti par qui le libéralisme arrive et il est temps de faire une première réflexion sur les raisons de cet échec.

La poursuite d'un programme de stabilité visant à rétablir les déséquilibres économiques fondamentaux et la réalisation, en même temps, de réformes structurelles sont généralement des politiques incompatibles. L'établissement de nouvelles structures institutionnelles visant à changer les règles du jeu est une opération qui a

besoin de la durée. Or, pendant cette période de transition les changements de structures auront inévitablement des effets déstabilisateurs ; il faut donc partir d'une situation relativement stable. Essayons de concrétiser.

Etant donné que durant cette période de transition le taux d'inflation tendra inévitablement à s'élever (à cause de la transformation de la structure des prix relatifs) il faut que la hausse des prix se limite à un niveau modéré. Puisque seront éliminées les firmes inefficaces et/ou devenues non rentables à la suite des changements intervenus dans la structure des prix relatifs, il faut que le taux de croissance du revenu national et le taux d'investissement se maintiennent à un niveau élevé pour que l'augmentation du chômage et la baisse du niveau de vie puissent être évités. On peut allonger cette liste. Mais ces exemples sont suffisants pour montrer que les réformes structurelles ne peuvent être commencées avant que le programme de stabilité ne s'achève. Or, l'achèvement de celui d'Özal est chaque fois ajourné à un autre printemps.

Mais même si le gouvernement de l'ANAP parvenait cette année à sortir l'économie de la crise, il n'est pas sûr qu'il commence à appliquer son programme de transformations libérales. En effet, les particularités essentielles de l'ANAP n'avaient pas été très bien saisies au début, probablement à cause de la vitesse foudroyante avec laquelle ce parti a été constitué (à peine quelques mois). Il suffira de retenir deux de ces particularités qui, aujourd'hui, apparaissent avec netteté.

Bien qu'elles soient minoritaires, les fractions qui sont issues des mouvements de l'extrême-droite traditionnelle, à savoir les nationalistes fascisants et les musulmans intégristes, constituent par leur activisme une véritable force centrifuge au sein du parti. Et faut-il le rappeler, les idéologies qui guident ces fractions sont aux antipodes de l'idéologie libérale. Si ces fractions continuent à se renforcer comme c'est actuellement le cas de la fraction islamiste, il ne resterait à Özal qu'à renoncer à son programme libéral.

Quant à la fraction majoritaire que nous appelons "libérale" faute d'un meilleur qualificatif, non seulement elle présente l'aspect d'un groupement amorphe mais elle s'est révélée surtout comme un défenseur zélé du grand capital. Or, en Turquie il est impossible qu'une équipe en état d'osmose avec les intérêts des holdings puisse mener à bien une réforme économique, car ces holdings ont acquis et préservé leur puissance grâce aux rentes dont l'Etat a organisé la distribution, qui ont parfois pris des allures de pillage. Il ne faut pas s'attendre à ce que la grande bourgeoisie se résigne à une transformation de l'économie turque dans le sens d'une économie de marché concurrentiel.

Seyfettin Gürsel

UNE EVALUATION DU COUT SOCIAL DU LIBERALISME

A la suite de la mise en application de la nouvelle politique économique turque en janvier 1980, on devait s'attendre à des modifications de la législation sociale dans le sens d'une restriction des droits sociaux. Celle-ci se précisa après le coup d'Etat du 12 septembre 1980 : les droits de grève et de négociation collective furent interdits tandis que les activités des syndicats les plus combatifs étaient suspendues. Ce n'était pas la première fois que la classe ouvrière de Turquie se voyait soumise à de telles pressions. Depuis 1908, c'est-à-dire en plus de trois quarts de siècle de régime constitutionnel, dont une soixantaine d'années de république, les périodes de régime autoritaire ont été, somme toute, plus longues que celles d'une relative liberté. La Turquie a connu de longues périodes pendant lesquelles les organisations ouvrières ont été bannies et les droits sociaux interdits.

L'une des raisons des mesures prises depuis 1980 dans le domaine social réside dans l'esprit même de la nouvelle politique économique : il convenait de limiter la croissance des revenus nominaux, notamment des salaires, afin de faire baisser la demande intérieure et réduire un taux d'inflation qui se situait à plus de 100 %, il fallait promouvoir l'exportation, accroître le profit et accentuer le caractère de concurrence internationale de l'économie turque. Cela nécessitait la limitation du pouvoir syndical.

En outre le prêt du Fonds Monétaire International (FMI) de 1,6 milliard de dollars octroyé en 1980 à la Turquie pour une période de trois ans et les contraintes qui en résultaient (augmentation des prix, restrictions à la consommation intérieure pour élargir le secteur de l'exportation, suppression du contrôle des prix dans le secteur privé et enfin privatisation de l'économie)

imposèrent implicitement l'austérité aux couches les plus défavorisées, en provoquant la baisse d'un pouvoir d'achat déjà très faible et le maintien, et même l'extension du chômage. Pour pouvoir réaliser ce programme, il fallait réduire au silence les syndicats et interdire les droits de négociation collective et de grève.

L'armée, grâce à l'OYAK (Mutuelle de l'Armée) est depuis les années 70 partie prenante de la vie économique. Elle développe ses activités non seulement dans l'électronique et la construction mais aussi dans l'industrie automobile, la pétrochimie, l'industrie de la conserve et les assurances. En intervenant en septembre 1980, l'armée ne voulait-elle pas défendre la "patrie" en même temps que le système économique dans lequel elle était engagée ?

Une autre raison de ces derniers développements tient au caractère de l'Etat turc et à la conception sociale des militaires, c'est-à-dire :

- a) la méfiance devant le mouvement socialiste et ses liens avec le mouvement ouvrier ;
- b) le refus du concept même de la lutte de classe qui pousse l'Etat à garder un contrôle dans la vie sociale ;
- c) l'autoritarisme dans le système des relations professionnelles.

Le 12 septembre 1980 une nouvelle fois l'Etat venait donc "purifier" et "épurer" le mouvement ouvrier de ses éléments indésirables, en reprendre la direction et la remettre dans des mains plus sûres. Au cours de sa conférence de presse du 16 septembre 1980, Kenan Evren déclarait que "Les syndicats vont continuer leurs activités conformes aux principes démocratiques, mais que ceux qui veulent exploiter et orienter les travailleurs en direction de leur propre idéologie et essayent d'abuser des droits syndicaux, n'auront aucune opportunité pour atteindre leur but."

Le gouvernement militaire précisait dans son programme du 21 septembre 1980 que la législation sur la négociation collective, la grève, les syndicats et le travail, serait révisée et que l'on

y apporterait les amendements nécessaires. La phase ouverte par le coup d'Etat était ainsi destinée à mettre de l'ordre dans la vie sociale.

A - La lutte contre les organisations syndicales autonomes

La politique répressive du régime militaire se fit sentir particulièrement dans la vie des ouvriers et de leurs syndicats. A part la Türk-Is et la plus grande partie de ses affiliés tous les syndicats furent touchés par des interdictions, suspensions, fouilles, fermetures, ou emprisonnement des dirigeants.

Précisons que la politique de méfiance à l'égard des syndicalistes et de leurs organisations avait commencé bien avant et s'était accentuée avec la mise en application de l'état de siège en 1978 dans plusieurs départements à forte concentration ouvrière. La loi sur l'état de siège autorise le commandant de l'état de siège à recourir à des mesures exceptionnelles quand la sauvegarde de l'ordre public le nécessite. Dans les régions où l'état de siège était en vigueur, les commandants menèrent une politique de stricte surveillance de la vie associative.

Dès le 12 septembre 1980, le décret n° 3 du Conseil National de Sécurité (CNS) suspendait les activités de la Disk et de la Misk (Confédération des syndicats d'ouvriers nationalistes). Le CNS infligea le même sort à la HAK-Is (Confédération des syndicats d'ouvriers islamistes) le 18 septembre 1980.

Selon les termes du décret n° 3 :

- a) "Pour la sauvegarde de l'ordre public, les activités de la Disk et de la Misk ainsi que des syndicats qui leur sont affiliés ont été suspendues en attendant que leur sort soit décidé par les instances judiciaires ;
- b) "Leurs biens et leurs avoirs sont gelés".

A la suite de l'enquête effectuée, la HAK-Is eut le droit de reprendre ses activités le 19 février 1981 (1). La Misk, elle, y fut autorisée en mai 1984 (2). Quant à la Disk, qui était plus particulièrement visée, elle est toujours interdite.

Les locaux de la Disk et de ses 35 syndicats furent fermés tandis que les comptes en banque étaient bloqués. Un très grand nombre de dirigeants et de militants furent arrêtés.

Les dirigeants de la Disk et de ses syndicats furent arrêtés sur ordre de la Cour martiale d'Istanbul et inculpés de "constitution et de participation à une organisation illégale ayant pour visée la domination d'une classe sociale sur les autres classes". Le nombre des syndicalistes faisant l'objet de poursuites depuis le 12 septembre 1980, s'élevait en janvier 1981 et d'après le gouvernement à 1 744. Cinq ans plus tard, une partie de ceux-ci était relâchée mais leur procès continue toujours.

Après le coup d'Etat, seule la Türk-Is (Confédération des syndicats d'ouvriers de Turquie) pouvait accomplir ses activités syndicales dans les limites tracées par le régime (interdiction générale des grèves et de négociation collective). Image d'un syndicalisme officiel, la Türk-Is n'hésita pas à "prêter" son secrétaire général, Sadik Side, au gouvernement militaire. Celui-ci fut nommé au poste de ministre de la Sécurité Sociale. Ce qui provoqua la protestation de la CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres) et amena cette dernière à suspendre l'affiliation de la Türk-Is.

Plusieurs syndicats sociaux-démocrates affiliés à la Türk-Is furent à leur tour frappés par des mesures de suspension. Il faut préciser aussi que toutes les associations autonomes, telles que TÖB-DER (Association d'entraide des instituteurs), TÛMÖD (Associa-

(1) Cf. Le Journal Officiel du 18 février 1981 et Le Rapport d'activité présenté au 3e congrès de la Hak-Is (en turc), Ankara, 1982, p. 33.

(2) Pour la Hak-Is et la Misk voir notre article : "Etre ouvrier en Turquie", Les Temps Modernes, n° 456-457, juillet-août 1984, pp. 293-294.

tion d'entraide des enseignants), TÛM-DER (Association d'entraide des fonctionnaires) furent à leur tour interdites (3).

A vrai dire, la politique menée contre la Disk ne date pas du 12 septembre 1980. Tous les gouvernements de droite ou d'extrême-droite, civils ou militaires qui se sont succédé depuis la fin des années 60, suivirent une politique d'intimidation à l'égard de la Disk dès sa fondation en 1967. Déjà en 1970, une loi était adoptée qui visait à la liquidation de la Disk. Cette loi provoqua la colère de centaines de milliers d'ouvriers qui organisèrent des manifestations de résistance des 15 et 16 juin 1970 à Istanbul, Izmit, Ankara et Izmir. La Disk survécut tandis que plusieurs dispositions de la loi étaient annulées par la Cour Constitutionnelle. Après le coup d'Etat du 12 mars 1971, des centaines de dirigeants et militants de la Disk furent arrêtés.

Dans la vie de la Disk, les choses se compliquèrent à nouveau en 1975. Sous la direction d'une nouvelle équipe, la Disk commençait à gagner du terrain et dépassait les frontières des départements avoisinant la Mer de Marmara et s'étendait à toutes les villes anatoliennes. Les syndicats et les organisations d'employeurs s'inquiétèrent de ce développement : le MESS (Syndicat des employeurs de la métallurgie, farouche adversaire de Maden-Is), la TISK (Confédération des syndicats d'employeurs) et la TÛSIAD (Association des hommes d'affaires et des industriels) souhaitaient mettre la Disk sous l'éteignoir. Cette attaque fut soutenue dès 1975 par les gouvernements du Front Nationaliste. La création d'organisations telles que la MISK et la HAK-IS, sous ces mêmes gouvernements, était destinée entre autre à limiter le développement de la DISK dans les villes anatoliennes.

Vers l'année 1980, un front uni contre la Disk et en général contre le mouvement syndical autonome était formé par des entrepre-

(3) Le droit de se syndiquer n'étant plus reconnu aux fonctionnaires depuis le coup d'Etat du 12 mars 1971, les syndicats de ces derniers s'étaient transformés en simples associations.

neurs, par des syndicats officiels de la Türk-Is, par des syndicats nationalistes et islamistes et par des partis de droite. Aujourd'hui ce front semble avoir gagné la bataille, la Disk étant démantelée, et l'organisation d'un syndicalisme autonome rendue très difficile. C'est encore une fois une expérience de syndicalisme autonome qui disparaissait. L'Etat turc s'opposait à nouveau à toute autonomie de la vie associative et aux dynamiques profondes de la classe ouvrière.

B - La création de la CSA, la procédure des contrats collectifs et l'évolution des salaires

A la suite du coup d'Etat, les grèves furent interdites et les négociations collectives suspendues. Une Cour Supérieure d'Arbitrage (CSA) tripartite fut mise en place pour faire aboutir les négociations collectives en cours tandis qu'une augmentation de salaire de 70 % pour les ouvriers concernés par les négociations collectives était prévue. En outre les licenciements furent interdits. D'après le gouvernement militaire, l'interdiction de la grève "ne devait en aucune façon être interprétée comme le déni du droit de grève. Elle était motivée par le souci de restaurer la paix sociale et elle s'accompagnait d'une série de mesures destinées à sauvegarder les droits des grévistes. Une augmentation du salaire de l'ordre de 70 % leur était accordée et les licenciements forcés, sans qu'il y ait faute professionnelle, étaient interdits."

L'augmentation de salaire ne doit pas faire illusion, car l'inflation dans le pays atteignait plus de 100 %. Quant à l'interdiction des licenciements nous pouvons affirmer qu'en pratique il n'y a pas eu vraiment de protection contre les licenciements (4).

(4) Par exemple, en 1982, 4 172 ouvriers furent licenciés pour des "raisons économiques" et avec l'autorisation du Ministère du Travail (à la tête duquel un professeur du droit du Travail était nommé). De plus l'interdiction de licencier fut pratiquement annulée par une instruction de l'Etat-Major communiquée le 8 février 1982. Selon cette instruction "les employeurs ont la possibilité de licencier les travailleurs qui agiraient d'une manière contraire aux principes de bonne volonté et de bonne morale". En outre les commandants de l'état de siège avaient le pouvoir de procéder à des licenciements dans le secteur public. Au cours des six premiers mois de 1981 entre 15 et 20 mille ouvriers des entreprises d'Etat furent licenciés. Au cours des années 1983 et 1984 plus de 5 000 enseignants et instituteurs furent rayés pour des "raisons politiques".

La CSA fonctionna d'une manière efficace en ce qui concerne le contrôle et la régulation des salaires. Sous la présidence du président de la 9e Chambre de la Cour d'appel, la CSA était composée de deux représentants du gouvernement, du directeur général du Département du Travail au Ministère du Travail, du président du Département Social de l'Office National du Plan, de deux représentants de la Türk-İs, d'un représentant de la TISK ainsi que d'un représentant des employeurs du secteur public nommé lui aussi par le gouvernement. La dominance gouvernementale y était donc manifeste.

La CSA était chargée de conclure des "conventions collectives" et de résoudre les conflits sociaux. Ses décisions étaient définitives.

Conçue comme une institution de recours dans les conditions exceptionnelles du régime militaire, la CSA n'était pas destinée à remplacer le système de négociation collective. Et pourtant, elle s'érigea en une véritable institution de régulation des salaires. En effet, la CSA fut l'instrument de la politique de stabilisation économique ; les salaires furent ainsi fixés par décision unilatérale du gouvernement. De ce fait, les salaires réels baissèrent : l'indice du salaire réel journalier passa de 100 en 1960 et de 102,1 en 1980 à 95,1 en 1981. Il était de 96,4 en 1982 et de 98,5 en 1983 (5).

On remarque aussi une diminution de la part des salaires dans les dépenses totales. Dans les entreprises économiques d'Etat, cette part qui était de 25 % en 1972 est tombée à 15 % en 1983 (6), alors que le nombre des salariés continuait à progresser (sauf en 1981). On constate la même diminution dans le secteur privé. Cette part qui était de 10,4 % dans les industries de transformation en 1980 tomba à 9,6 % en 1982 (7). La réduction de la masse salariale par

(5) Les chiffres sont du professeur Korkut Boratav. Nous le remercions de les avoir fournis. A ce propos cf. aussi : OCDE : Turquie, études économiques, Paris, 1984, p. 14.

(6) OCDE, op. cit., p. 50 et graphique 6.

(7) Mete Törüner : "Les salaires et les appointements, 1980-84", dans Laissez-faire, laissez passer, l'économie de la Turquie 1980-85 (en turc), Ankara, 1985, p. 206 et tableau 2, p. 210.

rapport aux dépenses de fonctionnement résulta principalement du freinage des rémunérations des salariés. Enfin la part des salariés dans les revenus en dehors de l'agriculture qui était de 50 % en 1970 tomba à 26,7 % en 1980 et à 17,2 % en 1984 (8).

En mars 1984, le salaire minimum légal fut augmenté, passant de 16 200 LT à 24 525 LT, soit un accroissement de 52 %. Cette augmentation qui n'était en réalité que de 48 % en prix nets, portait le salaire minimum à 16 420 LT net soit 410 FF par mois. Cette mesure intervenait après deux ans de blocage pendant lesquels le taux d'inflation se situait entre 30 et 50 % par an.

Ainsi le pouvoir d'achat des ouvriers ne cesse de se dégrader depuis les années 1970. La journée de travail qui correspondait en 1963 à 1,2 kg de viande ne permet plus que l'achat de 0,5 kg vingt ans plus tard. Aujourd'hui le salaire mensuel moyen d'un ouvrier est de 25 000 LT. Or on considère qu'un ménage de quatre personnes doit dépenser - pour avoir le strict minimum - au moins 43 000 LT sans compter les vêtements et le loyer. Parmi les pays de l'OCDE, la Turquie est le pays où les ouvriers payent le plus d'impôts (30 à 50 % environ du salaire brut).

La CSA qui détermine les salaires et les conditions de travail élargit son champ d'intervention. Elle décida le licenciement et la non-embauche des ouvriers restés en détention plus de 30 jours. La CSA autorisait en outre les employeurs à ne pas engager quiconque avait été condamné pour délit politique.

De même la CSA uniformisa la durée hebdomadaire du travail à 48 heures dans toutes les branches d'activité, alors que dans certaines, comme la métallurgie, les syndicats avaient obtenu, au prix d'âpres luttes, la limitation à 46 h.

Organisme transitoire à l'origine, la CSA devint permanente.

(8) M. Törüner, "L'emploi et la répartition des revenus", (en turc), in Iktisat Dergisi, n° 248-249, juillet-août 1985, p. 43.

Elle se transforma en une institution toute-puissante pour le "règlement pacifique des différends collectifs" selon les termes de la loi sur les conventions collectives, la grève et le lock-out de 1983.

C - La nouvelle législation sociale

1. La Constitution de 1982 :

Après le coup d'Etat la mise en vigueur d'une nouvelle constitution fut jugée indispensable pour doter la Turquie d'un exécutif "efficace et capable de mettre fin à l'anarchie". Cette idée avait déjà été formulée à plusieurs reprises avant le 12 septembre 1980.

Dans la nouvelle Constitution, les libertés fondamentales sont sévèrement restreintes (articles 12 - 15). L'instauration d'un état d'urgence qui peut permettre au conseil des ministres de prendre, avant de recourir à l'état de siège, des mesures extraordinaires est prévue. Les cas où l'état de siège peut être déclaré sont multipliés. Le pouvoir exécutif et en particulier les pouvoirs du chef de l'Etat sont renforcés aux dépens d'autres corps de l'Etat. Le contrôle de l'exécutif sur le pouvoir judiciaire est également accentué.

La nouvelle constitution de 1982 protège les intérêts du patronat, alors que les droits sociaux collectifs sont limités par toutes sortes de restrictions. Elle reconnaît même le lock-out comme un droit pour l'employeur faisant contrepartie au droit de grève. Ainsi la Turquie devient le premier pays à reconnaître le lock-out dans sa Constitution.

Les droits sociaux collectifs sont reconnus dans le style "tout est permis sauf ce qui est interdit". Les articles 51-54 règlent ces droits dans tous leurs détails et avec plusieurs restrictions que nous allons analyser plus loin.

2. La loi n° 2821 du 5 mai 1983 sur les syndicats :

Comme dans la Constitution, le droit de se syndiquer est extrêmement restreint. Chaque article est divisé en deux ou trois parties, la première ressemblant généralement aux dispositions en vigueur dans les pays occidentaux, les autres restreignant point par point ces dispositions.

Prenons l'article 28 comme exemple. Après avoir stipulé que "Les syndicats et confédérations peuvent s'affilier librement à des organisations internationales de travailleurs et d'employeurs", il énumère les conditions qui imposent en somme l'autorisation préalable gouvernementale (cf. les alinéas a, b et c dudit article). Quand on sait par ailleurs que dans le projet de loi, il n'était prévu que l'affiliation des seules confédérations, on a le droit de se demander si la loi reconnaît vraiment l'affiliation internationale.

En examinant le texte de la loi on constate que l'Etat intervient non seulement au niveau des relations Etat-Syndicats et Syndicats d'ouvriers-Syndicats d'employeurs mais aussi au niveau des syndicats eux-mêmes et de leurs membres. Cette loi qui restreint les droits syndicaux acquis depuis les années 60, permet à l'Etat de s'ingérer à tout moment dans les affaires syndicales. Elle s'efforce d'isoler les syndicats des autres forces de la société, et limite sérieusement les droits de négociation collective et de se syndiquer. Elle impose une demande d'autorisation pour les confédérations en matière d'affiliation internationale et limite d'une manière restrictive l'usage des biens syndicaux et les droits des syndicats de s'engager dans la vie politique. En somme tout est mis en oeuvre pour empêcher la naissance et le développement de syndicats autonomes tels que la DISK.

3. La loi n° 2822 du 5 mai 1983 sur les conventions collectives du travail, la grève et le lock-out

Le droit de grève est généralement reconnu comme un moyen essentiel dont disposent les travailleurs et leurs syndicats pour la défense de leurs intérêts économiques, sociaux et politiques. Mais comme nous allons voir avec la nouvelle réglementation, le droit de grève a beaucoup perdu de son essence et son application est rendue très difficile, pour ne pas dire impossible.

La nouvelle loi dans son caractère restrictif va beaucoup plus loin que celle de 1963. Nous citerons quelques-unes de ces limitations :

Le champ d'application est limité : d'après nos calculs (9), le droit de grève ne concerne que 750 000 ouvriers, soit 32 % de la main d'oeuvre salariée. En effet, seuls les syndicats représentatifs ont le droit de déclencher une grève, alors que la Constitution de 1982 reconnaissait ce droit à tous les ouvriers et non aux syndicats. Une longue procédure de conciliation, qui peut durer cinq mois et demi, est obligatoire pour toute grève. Un scrutin de grève est prévu.

La grève est interdite dans un certain nombre de cas (par exemple l'état de siège ou l'état d'urgence) et un certain nombre d'activités (banques, écoles, transports publics, etc...). D'autre part, la loi considère comme illégales la grève politique, la grève générale et la grève de solidarité. Le gouvernement a le droit de suspendre toute décision ou acte de grève qui menace la "sécurité nationale". De même les tribunaux du travail peuvent intervenir pour mettre fin à une grève.

On voit à travers l'analyse du texte que ces restrictions rendent l'application du droit de grève très difficile. La conformité d'une grève aux dispositions imposées devient problématique.

(9) Cf. notre article : "L'évolution du droit de grève de 1961 à 1983" (en turc), Saçak, n° 8, septembre 1984, pp. 20-28.

En pratique, les phases préalables au déclenchement de la grève sont tellement longues qu'entre temps l'employeur ayant pris les précautions nécessaires, et préparé ses stocks, l'efficacité de la grève se trouve très réduite. De plus, comme l'employeur peut continuer à faire travailler les non-grévistes, l'activité productrice ne s'arrête pas pour autant. C'est ce que l'on constate lors des grèves déclenchées dans certaines entreprises de petite taille à la fin de 1984. Cette nouvelle loi sape les fondements du droit de grève et ôte aux syndicats la possibilité d'infléchir l'employeur par voie de grève. Faire la grève aujourd'hui est ainsi devenu une opération coûteuse, dangereuse et non rentable.

Conclusion

On constate que le dernier coup d'Etat est allé plus loin que celui du 12 mars 1971 en ce qui concerne les modifications de la législation sociale. La plupart des amendements introduits dans la nouvelle législation vont dans le sens des propositions que formulait le patronat depuis la fin des années 60. Le patronat turc a pu finalement faire insérer toutes ses revendications d'abord dans la Constitution, puis dans les deux lois spéciales. Conscient de cette victoire, le président de la TISK Halit Narin déclarait : "Pendant vingt ans, nous avons pleuré tandis que les ouvriers riaient. Maintenant c'est à notre tour de rire". Dans cette évolution, le rôle de Turgut Özal, actuel premier ministre, ex-président du syndicat des employeurs de la métallurgie (MESS, un des plus virulents syndicats d'employeurs) ne peut être négligé. Il ne faut pas non plus oublier les liens qui se sont tissés entre le milieu patronal et l'Armée au cours de ces dernières décennies. A cet égard, il est intéressant de souligner que onze ministres du gouvernement militaire de 1980 à 1983, ne pouvant se faire élire députés à la nouvelle assemblée, trouvèrent chacun un siège dans des comités d'administration de certains holdings du secteur privé. Enfin il faut souligner que dans l'actuel gouvernement civil, plusieurs ministres sont sortis des rangs de ces mêmes holdings.

La nouvelle législation sociale institutionnalisa la plupart des pratiques et des restrictions du régime militaire. Avec le nouveau système professionnel, les employeurs redeviennent maîtres chez eux. Grâce à la CSA - qui est devenue non seulement une simple institution d'arbitrage mais un véritable instrument de régulation des salaires et de contrôle de la vie sociale - et à la docilité de la Türk-Is, le patronat a les moyens de prévoir le coût des salaires à moyen terme. Le droit de grève étant d'une application très difficile et la négociation collective vidée de son sens, il peut désormais réglementer librement les conditions de travail dans les entreprises.

Ainsi, le coût social du libéralisme semble bien devoir être payé par les salariés, et en particulier par les ouvriers. Pourtant, il faudra sans doute compter avec l'expérience du mouvement ouvrier en Turquie, acquise au cours des dernières décennies.

Mehmet Şehmus Güzel

ECONOMIC POLICY ALTERNATIVES,
RELATIONS OF DISTRIBUTION AND THE LEFT

- I -

Differences of opinion on economic policy alternatives have always been laden with ideological positions and value judgements, but this has not prevented these differing views from contributing to the evolution and even emergence of political economy as a social science. Indeed, it should be remembered that the early economists who had no qualms about explicitly stating the interests they represented were mainly essayists on economic policy issues.

However, it should be pointed out that the investigation of certain aspects of economic policy alternatives, particularly their impacts on efficiency and growth can, and usually does, take a non-ideological appearance. It is often in the name of their effects on the level of national income, or components thereof, that alternative policy models are assessed, compared and defended by their advocates. In this case, the discussion is carried out under the guise of pure scientificity and it is conceivable that "impartial" followers of the controversy may be convinced of the superiority of a particular alternative merely by the force of the argument. Such an approach, naturally, does not eliminate the ideological positions involved.

If one attempts to make an assessment of the economic policy discussions in Turkey, particularly those following the adoption of the orthodox (and IMF-sponsored) stabilization programme on 24 January 1980, it will be observed that a significant part of the debate has been taking place under such a guise. The controversy around the respective benefits and disadvantages of import substitution vs. export promotion and of the market vs. state intervention

was to a large extent centred on the effects of the policy models on resource allocation, on growth and on external equilibrium. It was as if these predominantly technical arguments have been addressing themselves to an "unbiased" audience so as to win its allegiance in favour of the relevant policy option.

The Turkish intelligentsia taking part in this debate seems to consider itself to be in the midst of a highly original controversy (1). However, a detailed analysis of the main points developed demonstrates that there is nothing new in substance in the discussion. Economic literature on protection vs. free trade (or, under its new guise, import substitution vs. export orientation cum liberalization) of the past two centuries includes all the theoretical and empirical points in favour of or against these two major policy options. The controversy on the plan vs. the market as alternative mechanisms for attaining efficiency and/or growth in the short and long runs, although of more recent origin, still goes back to the beginnings of this century and it would be reasonably accurate to say that all the major arguments of the two sides had been developed some decades earlier.

Perhaps more interesting is the fact that the incidence of these debates on the development of economic thinking and on policy makers in Turkey can be observed as far back as late 19th century. Two alternative mechanisms of articulation with the world economy, and two alternative and corresponding patterns of accumulation - the one based on relatively free trade principles, and on the dominance of an uninhibited market, the other based on protection and state intervention in favour of industrialization - have been major discussion issues on the agenda of the Turkish intelligentsia for a very long time. As concerns policy makers, one can observe a pendulum-like movement between the two strategic alternatives since the Young Turk revolution of 1908 (2). In this respect the 1980s seem to represent

(1) The following assessment of the Turkish debate on alternative economic policies is a synthesis of the numerous contributions on the subject from 1977 onwards and it was not considered feasible to give references to individual writers.

(2) See Toprak (1982), Çavdar (1982) and Boratav (1979) for earlier discussions on economic policy alternatives.

the movement of the pendulum away from the "protectionist-interventionist" pattern characterising the economy during the earlier two decades (3).

These observations are based on the discussions centred around the efficiency and growth objectives of alternative policies. When one shifts into another and crucial area, namely the domain of income distribution as a major goal according to which alternative economic policies are assessed, defended and criticised, different conclusions emerge. The ideological and class positions are explicitly imbedded in any discussions on the distributional impacts of alternative economic policies. Indeed, these positions become the yardsticks by means of which the left is distinguished from the right. Policy measures adversely affecting the absolute and relative economic positions of the direct producers in general, the working class and the peasantry in particular, are opposed as a matter of principle by the left. Although the right, by the nature of things, favours these types of policy measures, the difficulty of defending them publicly and explicitly on the basis of their distributional dimensions induces the conservative school to shift the discussion into the domaine of efficiency, or to attempt at distorting the theoretical and conceptual framework of income distribution analysis. Some reflections of this last phenomenon will be analysed further on.

Moreover, unlike the "technical" discussion on the efficiency-growth dimension for alternative policies where old ideas are being circulated under new guises, certain elements of novelty are observed in the distributional dimensions of the Turkish discussion. Firstly, the attempts at distorting the distributional issues - pointed to in the preceding paragraph - require some ingenuity and although mainly borrowed from abroad, this exercise is enriched by

(3) This last statement is based on the observation that what started as a short-term stabilization programme was transformed in the following years into a readjustment process aiming at the overall realignment of the pattern of accumulation of the Turkish economy. No concessions were made on the original policy package and new measures in the same direction on banking, foreign trade and state enterprises have been introduced. The major parameters of the "model of regulation" of the national economy have thus been modified.

local colours. Secondly, and more importantly, the post-1980 economic policy debates have produced a highly interesting phenomenon in the form of a "changing of ranks" of a section of the Turkish left. This group (which will be labelled the "liberal left" in this paper) has parted ways with the traditional attitudes of the progressive public opinion in Turkey and started to defend staunchly the transformation of the prevailing model of accumulation towards a more "open" and market-oriented one, not only on efficiency grounds, but also, and explicitly, on distributional grounds as well. In fact the claim of this group on preserving a left position is directly related to its explicit defence of the new policy orientation from the viewpoint of income distribution - a phenomenon which provides the distinction between the liberal left and the official liberal right.

In the remaining parts of this paper, the attempts at defending the post-1980 reorientation in economic policies from a left position, i.e. from the viewpoint of their impacts on income distribution, will be critically investigated. It will be demonstrated that the arguments, despite the rhetoric, lack originality and consistency and can probably be interpreted as part of a much more deeply imbedded ideological transformation.

- II -

The main argument in favour of the distributional impact of the post-1980 economic policies is based not on the effects of the stabilization programme as such, but on a comparison of the "closed", interventionist, import-substitution model with an "open", market - and export - oriented model. The stabilization programme itself is conceived as an instrument for realising the transition from one to the other, and, hence, as a first approximation can be disregarded. It is interesting to note that the major criticism of the post-1980 economic policies by the Turkish "liberal left" is that they have not moved fast enough and far enough to dismantle the archaic mechanisms of protectionism and interventionism.

The Turkish "liberal left" in its comparative analysis of alternative policy models (and the distributional impacts thereof) seems to be inspired by the traditional Western writings on the subject, particularly by those under the influence of the World Bank. The main line of argument of these writings is structured around a concept of income distribution by size of household incomes - a concept diametrically opposed to a class analysis of relations of distribution. It is accepted that a protected economy may, and usually does, result in a higher level of real wages in manufacturing industry, but this occurs at the expense of the rural population ("import substitution penalising export-oriented sectors in general and agriculture in particular") and of the unemployed and marginal population in the informal sector ("high capital intensity due partially to high wages in industry undermining employment"). Since the poorest sections of the population are found in these areas, a reduction in real wages in comparison to the "return to capital" will benefit the unemployed and the marginal population by encouraging employment and an increase in relative prices in favour of agriculture and against industry will benefit the rural poor, the overall impact of which will be a reduction of income inequalities at the national scale. As is well known, these changes in relative factor and sectoral prices are among the major transformations which are expected to occur in the course of a transition from an import-substituting to an export-oriented model (4).

When stripped from its technical jargon, this approach amounts to treating the basic problematique of income distribution in an underdeveloped economy as a contradiction between the industrial working class on one hand and the peasantry, the unemployed and the sub-proletariat on the other hand - an approach which should be totally unacceptable to various brands of socialist and Marxist left according to which the same problematique can only be treated

(4) For standard presentations of this case see Little et al. (1970, pp. 41-45, 81-88) and Krueger (1978, pp. 146-150, 186-187). For critical assessments of the Turkish economy by Western economists from the same perspective, see Krueger (1974b) and Balassa (1983).

as a contradiction between direct producers and exploiting classes. It is, perhaps, the persisting influence of Marxism within the ranks of the Turkish left which has led only to a reluctant endorsement of this line of argument by the "liberal left".

But there is another brand of distribution analysis of the traditional critiques of import substitution which has had a strong appeal to the Turkish "liberal left". This refers to the emergence of substantial "rents" of protection (and, possibly of state intervention) within a closed economy based on administrative controls and their appropriation by certain privileged groups of importers and industrialists. In this line of argument the Turkish liberal left has probably gone much further than the neoclassical critiques. These latter writers have generally refrained from treating these "rents" as quantifiable income categories (5) ; but for the left advocates of an open economy in Turkey they have been an easy target in the form of an exploitative income accruing to the commercial and industrial bourgeoisie. An economy reintegrated to international capitalism through a dismantling of administrative controls on foreign trade and on exchange rates would eliminate these "rents". The liberalization of external economic relations thus also becomes a "radical" recipe for income redistribution.

- III -

If the centre of attention in this debate is shifted towards a concept of distribution between social classes and strata, it can

-
- (5) The most important exception to this statement is an amateurish digression into the domain of political economy by Krueger (1974a). Where she attempts to estimate the share of "rents from import licences" within the Turkish GDP. The more acceptable neoclassical attitude is to treat this change in relative prices within the framework of the "effective rate of protection". Little et al. (1970, pp. 81-82), for example, demonstrate that protection benefits both profits and wages in industry. Even Krueger seems to regret her earlier heresy in her fuller analysis of the same data in her book on the Turkish economy and prefers to speak about "primeia" from imports and goes as far as stating that these gains are actually fictitious. Krueger (1974b, pp. 240-242).

be demonstrated that the arguments of the preceding section in favour of the post-1980 policy changes from the viewpoint of their distributional impact do not hold water for any school of thought which claims to be on the left.

Firstly, it has been shown elsewhere (6) that the "populist" version of import substitution as observed in Turkey had created built-in mechanisms influencing income distribution acting, in particular, against systematic deteriorations in the relative economic positions of labouring classes. Our findings on income distribution for the 1960s and the 1970s point to a continual increase in real wages, a stability in the share of wages in value added of private manufacturing industry, an improvement in the terms of trade for the predominantly peasant agriculture and a relative fall in the price of wage goods. Most of these findings, particularly those on relative prices are contrary to the negative picture on income distribution which the critiques of import substitution model love to paint.

In this case a justification of the post-1980 policies from a distributional viewpoint and from a left position can still be made only if (a) it can be shown that an "open" export-oriented model would improve these indicators of distribution, and (b) it can be shown that the transition from one model to the other through a stabilization programme would not lead to a deterioration of these same indicators. Unfortunately for the "liberal left", on both counts these claims and expectations rest on shaky grounds.

To start with the first point, as it has been repeatedly emphasised, the requirements of an export-oriented economy necessitates continual pressure towards the minimisation of labour costs - a minimization which will also facilitate the reorientation of supply away from internal (and towards international) markets. An anti-labour bias is, therefore, within the internal and logical structure

(6) Boratav (1985).

of an export-oriented model (7).

On the question of the so-called "rents" of protection which are expected to disappear with the passage to an export-oriented economy, even if the analysis is considered theoretically acceptable, it concerns a redistribution of the surplus between groups representing different segments of the bourgeoisie. But it is on the theoretical ground that this analysis is misleading. The present writer has demonstrated elsewhere (8) that the integration of the so-called "rents" into an analysis of distribution is justifiable if, and only if, it is done within the framework of a generalised investigation of the distributional impact of relative price movements.

If we come back to distributional changes during the transition from one model to the other, there is probably agreement that the post-1980 stabilization policies have been distinctly anti-labour in their impact. The deterioration in the relative position of wage earners and in the terms of trade against the peasantry as well as the rise in relative prices of necessities were the consequences of the stabilization programme in Turkey on which there is no disagreement. However, there seems to be an attitude on the part of the "liberal left" that this adverse outcome was not inevitable and a more "equitable" stabilization programme was possible, but not implemented.

(7) It is interesting to note that the sympathizers of the South Korean model who attempt to demonstrate its positive income distribution results (see, e.g. Adelman and Robinson, 1978) refrain from constructing their distribution analysis on social classes. If we compare indicators of distribution for manufacturing workers in the export-oriented S. Korea and populist, internal-oriented Turkey we find that, despite much faster growth rates in S. Korea, (a) annual wages per worker in dollar terms have been significantly higher in Turkey and the gap has widened between 1960 and 1979 ; and (b) the ratio of annual manufacturing wages per worker to annual GDP per capita as an indicator of the relative economic position of workers in the national economy has always been lower in S. Korea and deteriorated between 1960 and 1979 while registering a slight improvement in Turkey. (Findings based upon an on-going research by the author on an international comparison of income distribution indicators).

(8) Boratav (1985).

This assessment is unsustainable mainly for the same reasons put forward in relation to the export-oriented model. The suppression of labour incomes through restraints on wages and on agricultural support policies and the gradual elimination of subsidies on wage-goods are necessary and vital elements of any stabilization programme aiming ultimately at a passage from an internal-oriented to an external-oriented accumulation pattern. The same considerations on minimising labour costs (9) and on the suppression of internal demand partially through an effective incomes policy discriminating against labour incomes in order to shift an increasing portion of total supply from internal to external markets are equally relevant for the export-oriented model as for the transition mechanisms leading to that model. A "different" stabilization (or, rather "anti-crisis") policy would have been possible if it had an altogether different final goal.

As long as a left position in income distribution debates is defined on the basis of a pro-labour position, the preceding paragraphs have demonstrated that the post-1980 reorientation of economic policies is totally unsustainable for the left both in its short-term (stabilization) and long-term (shift to an external-oriented accumulation pattern) distributional consequences. Despite this, the attitude of the "liberal left" in favour of this major reorientation seems to persist and this persistence can only be explained within the context of an "ideological rupture".

- IV -

Could the transformation of a short-term stabilization programme into a long-term readjustment process have taken place without the political and institutional framework provided by the military regime established seven months after the adoption of the 24 January 1980 policy package? It is almost self-evident that the

(9) Two experts of IMF reaffirm the same idea in a somewhat muffled form when they see a fall in the ratio of wages to export prices as a success indicator of a stabilization programmes : Johnson and Salop (1980, p. 20).

distributional measures of the stabilization programme and its aftermath (its "anti-labour" aspects) could not have been sustained without eliminating the "populists" parliamentary regime of the preceding two decades.

Available evidence points to the fact that the conservative Demirel government had conceived the January 1980 programme as a shock treatment of a temporary time-horizon and was fully conscious of the impossibility of sustaining its distributional dimensions within the constraints of the Turkish parliamentary system. But on this particular issue, the "liberal left" has been less perceptive than M. Demirel in its refusal to see the logical connection between the so-called "liberal" economic model and the authoritarian regime which accompanied it.

This link between economic liberalism and political authoritarianism was two-fold. Firstly, the inherently anti-labour aspects of the stabilization programme was institutionalised through a set of actions starting with the banning or restriction of trade union activities by Martial Law commanders and culminating in the extremely restrictive articles of the new Constitution and in the accompanying labour legislation. Secondly, a parallel and equally systematic operation at the executive and legislative levels took place against the political and intellectual left. The examples of this latter operation are too well documented to be detailed here.

The post-1980 Turkish scene thus provides a full confirmation of the natural link between the destiny of working classes and of the political and intellectual left and points to the necessity of vigorous opposition on the part of the left against economic policies represented by the 24 January programme from considerations of self-interest as well. It should have been, therefore, expected that this "testing" of alternative theories by praxis itself would have settled the controversy on the so-called "liberalising" impact of the post-1980 economic policy model. Surprisingly this was not the case. New theoretical explanations of the conflict between the liberal economy and authoritarian politic were developed on the so-called contradiction between "civil society" (represented mainly

by the bourgeoisie) operating at the level of the economic base and the state (represented by the military) operating at the level of the superstructure. (This is the "contribution" of the Turkish debate to the materialist conception of history !). In the final analysis this approach represents a blind confidence at the democratic character of the Turkish bourgeoisie despite the fact that it was the full support of the same class which greatly facilitated the institutionalization of the authoritarian aspects of the new regime.

This stubborn support of the "liberal left" towards the new economic model can no longer be explained in terms of a "false consciousness" or errors of judgement. It would be much more realistic to explain this phenomenon by an ideological transformation and rupture taking place within the ranks of the professional ("educated") groups starting to look for a permanent accommodation with the Turkish bourgeoisie. We have been observing a process in which the social functions of this group have been gradually but continually changing. Wealth, prestige and well-being for this group are starting to be conditional to an increasing subservience to the interests of the bourgeoisie. The predominantly left-wing views of government economists and experts, of independent engineers, architects and lawyers are gradually being superseded by the "modern-bourgeois" world views of financial advisors, company consultants and managers, business lawyers and contractors because the former have been transforming into or aspiring to shift into the ranks of the latter. These modern-bourgeois attitudes have a strong element of "consumerist" life style which conflicts strongly with the restrictions of an interventionist and internally-oriented economy (10). The liberal left's strong positions against state intervention in the economy can thus be seen as representing the aspirations of this newly emerging social group - the "left" jargon facilitating the same group's ideological rupture with its past without a bad conscience...

(10) In this respect, despite the present convergence of views, contradictions may always emerge between "consumerist-bourgeois" attitudes and the economic interests of the dominant classes as a whole or segments thereof.

However this should be considered a healthy development. The previous situation when "to be on the left" was considered as the natural state of things for the intelligentsia was too artificial and hence unsustainable. The crisis through which the Turkish society passed in the last years created the conditions for a belated ideological realignment. What remains to be done is to call things by their proper names and sever this new ideological orientation from its left pretensions. It is a task which falls on the shoulders of a rejuvenated left fully conscious of its natural ties and common destiny with the working classes of Turkey.

Korkut Boratav

REFERENCES

- Adelman, I. and Robinson, S. (1978), Income Distribution Policy in Developing Countries : A case Study of Korea, Oxford University Press for the World Bank.
- Balassa, B. (1983), "Outward Orientation and Exchange Rate Policy in Developing Countries : The Turkish Experience", The Middle East Journal, Summer.
- Boratav, K. (1979), Türkiye'de Devletçilik, Istanbul, Gerçek Yayınevi
- " (1983), "Türkiye'de Popülizm", Yapıt, Ekim-Kasım
- " (1985), "An Analysis of the Evolution of Income Distribution in Turkey, 1960-1979" (forthcoming in Cahiers du groupe d'études sur la Turquie contemporaine).
- Çavdar, T. (1982), Türkiye'de Liberalizmin Dogusu, Istanbul, Uygurlik Yayınevi.
- Johnson, O. and Salop, J. (1980), "Distributional Aspects of Stabilization Programs in Developing Countries", IMF Staff Papers, March.
- Krueger, A. (1974a), "The Political Economy of Rent-Seeking Society", American Economic Review, June.
- " (1974b), Foreign Trade Regimes and Economic Development : Turkey, New York, National Bureau of Economic Research.
- " (1978), Trade and Development in Developing Countries : 3. Synthesis and Conclusions, Chicago, University of Chicago Press.
- Little, I. et al. (1970), Industry and Trade in Some Developing Countries, Paris, OECD.
- Toprak, Z. (1982), Türkiye'de Milli İktisat (1908-1918), Ankara, Yurt Yayınları.

LES INTELLECTUELS TURCS DECOUVRENT LE LIBERALISME

S'il est vrai que le libéralisme est une doctrine économique qui a près de deux cents ans, et si la résurgence de cette vieille lune est un fait quasi-mondial, l'écho qu'elle suscite dans une fraction de la gauche turque n'en revêt pas moins des caractères originaux. L'actualité du débat sur le libéralisme entre en résonance avec une sensibilité à gauche qui se réapproprie un savoir sur la nature de l'organisation ottomane. Un courant qui tente d'évaluer la part d'héritage qui pèse sur la vie politique et économique de la Turquie contemporaine. Cette convergence semble devoir aiguïser la conscience que les intellectuels ont de leur propre statut et de ce que ce statut doit encore à la tradition du penseur attaché à la Sublime Porte.

Lorsqu'on choisit de considérer l'engouement des marxistes d'il y a dix ans pour le libre fonctionnement du marché parallèlement

1. à la généralisation de certaines analyses sur les structures ottomanes et en particulier sur les rapports entre Etat et individu,
2. à une préoccupation aiguë concernant les conditions d'une vie démocratique à l'occidentale sans discontinuité, et la permanence des institutions représentatives.

le libéralisme de la gauche turque apparaît comme autre chose aussi qu'une alternative à la mise en veilleuse des idéaux socialistes. Je tenterai de repérer ici les quelques vecteurs qui organisent cette sensibilité. C'est en les inscrivant dans le cadre de cette sensibilité qu'il me semble en effet devoir considérer ces positions "libérales".

A la base de ce courant, la résurgence des analyses historiques qui suscitent un nouvel écho en identifiant le mode d'organisation ottoman sous les dénominations de mode de production tributaire ou asiatique, ou encore de despotisme oriental à la Montesquieu. Des analyses qui mettent en avant le caractère dual de la société ottomane faite de collecteurs d'impôts (les membres de l'appareil) et de payeurs d'impôts (les sujets, le peuple). L'accent est mis sur la présence d'un Etat jaloux et omnipotent qui n'autorise de vie sociale qu'induite par lui, transparent à son regard et à sa législation. Un Etat qui fait obstacle à l'émergence de pouvoirs locaux, à l'accumulation et à la transmission héréditaire des richesses privées. Un Etat donc qui ne peut, par nature, reconnaître la légitimité des mécanismes de marché. Et une société d'où sont absentes - a fortiori - les institutions médianes entre Etat et individu, institutions qui ne se diversifient qu'à la mesure de l'autonomisation de la sphère économique.

Ce constat d'absence ou de faiblesse des instances de la société civile ottomane semble s'offrir aujourd'hui à travers cette sensibilité comme la clé conceptuelle fondamentale pour la compréhension des problèmes politiques, économiques de la Turquie Républicaine. Des failles de la démocratie turque à l'intégrisme islamique en passant par la nature et la durée de vie des partis politiques, tout est analysé en fonction de cet éclairage.

Peu se sont donné la peine d'expliciter ce qu'ils entendaient par société civile (1). Pour certains cela équivaut exclusivement aux institutions qui naissent du libre fonctionnement des lois du marché, et de la reconnaissance de leur légitimité. Pour d'autres les institutions qui jouent un rôle dans la socialisation de l'individu, les quartiers d'habitation, le voisinage en font partie, ou bien assument des fonctions de la société civile. Mais tous insistent sur le centralisme, l'omnipotence de l'Etat qui interdit

(1) Voir à ce sujet l'article de Serif Mardin : "Le concept de société civile en tant qu'élément d'approche de la société turque", "Les Temps Modernes", Juillet-Août 1984, pp. 53-65.

la différenciation, la séparation des sphères économiques et politiques, qui fait obstacle au capitalisme ainsi qu'aux institutions participationnistes, représentativistes que ce dernier peut engendrer. D'où la détermination parmi les intellectuels à faire barrage à ce que l'appareil et la pratique étatique de la Turquie contemporaine perpétuent encore de la tradition ottomane.

La doctrine libérale, on l'aura deviné, arrive à point nommé sur ce terrain où elle sera accueillie comme antidote au poison d'Etat. Certains s'y précipitent tête baissée. Ils prendront pour argent comptant les promesses électorales de Turgut Özal - actuel Premier Ministre - concernant la libéralisation de l'économie turque. Ils attendront la mise en oeuvre de cette libéralisation et guetteront en vain celle de la vie politique qui ne figurait d'ailleurs pas dans le programme électoral - à cause de la surveillance militaire pensaient-ils -. Il se trouve que ce sera sous Özal, précisément, que sera votée une des lois les plus rétrogrades de l'histoire républicaine, et qui renoue furieusement avec la tradition ottomane (1) ; la loi dite de la Police, celle qui laisse à l'appréciation personnelle de l'agent la faculté de juger - pour intervenir - de la décence d'un vêtement féminin, de la conformité aux usages de la longueur d'une jupe et de décider si'il est décent ou non que deux jeunes gens de sexe différent se tiennent par la main dans un lieu public. Si un article qui se veut iconoclaste comme celui intitulé Vive le Marché (2) (Yasasin Piyasa) de S. Gürsel a l'intérêt de provoquer, il n'en est pas moins gelé dans un modèle réfractaire à l'inclusion de paramètres extra-économiques. Guérir du tout Etat ottoman, du tout politique par du tout-économique !!

Un Etat en retrait de la sphère économique, qui ne la gouverne pas trop, qui laisse faire et passer les lois de marché se transforme-t-il nécessairement de nos jours en un Etat dont la société

(1) Sur la législation vestimentaire dans la ville ottomane, voir N. Seni, "Ville ottomane et représentation du corps féminin", in Les Temps Modernes, juillet-août 1984.

(2) S. Gürsel, "Yasasin Piyasa", in Yeni Gundem n° 3, 1-15 juin 1984.

voit se renforcer les mécanismes électoraux et les dynamiques participationnistes ? C'est là une question à laquelle tous ceux qui lient les conditions d'une vie démocratique à l'occidentale à celles d'un libéralisme friedmannien ne répondent pas forcément. On ne peut que reconnaître que la diversification de la Société Civile en Europe occidentale a accompagné, ou même est issue de l'économie marchande capitaliste. Cependant établir une homologie terme à terme pour conclure à une équation où seul le libéralisme économique (comme mode d'accumulation) générerait des institutions médianes entre Etat et individu, c'est là un pas que tous ceux que préoccupent les dysfonctionnements de la démocratie turque ne franchissent heureusement pas. Or aujourd'hui le problème de la démocratie, le souci concernant des composantes comme la permanence des institutions représentatives, une vie parlementaire que ne rythment pas des coups d'Etat à l'issue de chaque décennie, la liberté de la presse, la suppression du délit d'opinion apparaissent comme une préoccupation majeure, prioritaire à une fraction de la gauche. Et l'intérêt que cette fraction porte au libéralisme économique me semble être foncièrement subordonné à cette préoccupation.

... .

La priorité accordée à cet objectif induit une réécriture de l'histoire des cent cinquante dernières années ottomanes, turques. Elle déplace les principales lignes qui séparent les acteurs de cette histoire. La ligne de démarcation qui passe entre les modernistes-pro-occidentaux d'un côté et les conservateurs de l'autre, cela pour les Ottomans, et qui oppose, pour l'ère républicaine les progressistes aux réactionnaires, cette ligne là devient moins opératoire au profit du clivage mis en avant entre étatistes et anti-étatistes. Cette réécriture restitue par exemple le caractère autoritaire, centraliste des réformateurs ottomans (comme les Jeunes Ottomans ou le mouvement d'Union et Progrès). Elle remet en cause le prétendu caractère social démocrate du Parti Républicain du Peuple en soulignant qu'il s'est mal défait de sa tradition de parti d'Etat et que son développement n'est pas lié comme celui des

sociaux démocrates européens aux mouvements syndicaux - corporatistes -. Elle réhabilite le Parti Démocrate pour avoir sorti les masses turques de la méconnaissance, voire du mépris, dans lequel pouvaient les tenir les cadres d'une vie parlementaire à parti unique. Elle reconnaît à ce parti un rôle important dans la transformation des rapports entre la caste politique et le peuple par l'introduction d'un choix dans la consultation électorale.

Ces positions sont une condamnation sans appel du vieil adage des réformateurs ottomans "malgré le peuple, pour le peuple". Ainsi le critère discriminant ne s'attache plus au but - vouloir plus ou moins d'égalité, plus ou moins de justice sociale etc - mais plutôt au privilège accordé ou pas aux institutions de démocratie occidentale dans les moyens mis en oeuvre pour la conduite des affaires du pays. Une désolidarisation donc d'avec toute une tradition de progressistes pour qui l'Etat (pour ne pas parler de l'armée pour certains) est le bras qui effectue les modifications souhaitées.

Ainsi n'y a-t-il pas de paradoxe à ce qu'un bi-mensuel comme Yeni Gundem, représentatif du courant que je tente de décrire, fasse plein feu sur les positions prises par l'ancien Premier Ministre de la droite conservatrice, Süleyman Demirel. Ses mandats interrompus par deux fois (en 1971 et en 1980) par les militaires, déchu de ses droits politiques, contraint au silence par les lois issues du coup d'Etat de 1980, ce dernier semble avoir fait de l'opposition à l'armée un enjeu personnel et son cheval de bataille de la volonté que soient garantis, sans attendre, et de façon inconditionnelle, le fonctionnement, la permanence des institutions démocratiques en Turquie. Au printemps 85 le Parti du Droit Chemin (Dogru Yol Partisi) qui s'inscrit officiellement dans la continuité du Parti Démocrate (au pouvoir de 1950 à 60) et de celle du Parti de la Justice de S. Demirel, a élu son secrétaire général. Une forte tendance était présente parmi les délégués, qui soutenait le candidat Yazar, partisan d'un compromis provisoire avec l'armée. C'est la tendance rivale qui l'a emporté, celle de l'opposition aux militaires sur les limitations que ces derniers imposent au jeu démocratique turc. Son

leader H. Cindoruk est le porte-parole à peine déguisé de S. Demirel qui, lui, est précisément interdit de scène politique.

L'enjeu de ces élections était certes important. Mais la façon dont cet enjeu cristallisa l'attention du périodique Yeni Gundem - les interviews avec tout ce que l'équipe Demirel compte de figures politiques firent la une d'une succession considérable de numéros - me suggère les remarques suivantes :

La place faite à l'idée que l'équipe Demirel a de sa "mission" n'invite pas nécessairement à oublier que cette même équipe introduisit dans les années soixante-dix l'extrême-droite au gouvernement turc. Elle met ce souvenir entre parenthèses. Elle permet du même coup qu'on s'abstienne de répondre à la question de savoir quel est le moteur de ce changement de ligne, de mentalité parmi les dirigeants qui s'accommodaient des pratiques extra-parlementaires, très peu démocratiques de leurs associés. Que S. Demirel et quelques-uns de ses proches aient des comptes quasi-personnels à régler avec les militaires et que cela leur dicte un rattachement sincère à des valeurs démocratiques est tout-à-fait concevable. Mais est-ce là un levier suffisant pour orienter la base du Parti du Droit Chemin ? Les délégués ne semblent pas avoir fait leur choix en fonction des positions de Yazar et Cindoruk à l'égard de l'armée.

Si des intellectuels évaluent le poids de leur dette envers le penseur-attaché-à-la-Porte, s'ils aiguissent leur conscience concernant ce que leurs postures doivent encore à celles du lettré-fonctionnaire-ottoman, et enfin si cette conscience autorise à parler aussi à partir d'un autre lieu que celui occupé par le conseiller d'Etat, il n'en demeure pas moins que c'est encore aux instances centrales qu'ils demandent de favoriser le fonctionnement, le développement de la société civile. Leur attention, leurs yeux sont braqués sur les méandres de la vie politique au sommet, aussi bien côté institutions, que côté coulisses et rumeurs. Peu ou pas d'initiatives prises à leur niveau pour créer des activités susceptibles d'induire des dynamiques participatives et locales. Il est vrai que bien des difficultés s'opposent à ce genre d'initiatives. Mais tout se passe

comme si les déclarations du pouvoir et de ses prétendants faisaient et défaisaient les horizons de l'univers politique qui les interpelle.

La sensibilité libérale de gauche n'a pas fini d'évaluer tout ce qui déteint sur elle de l'Etatisme turc-ottoman. Reste à prouver que la doctrine libérale en économie est le meilleur moyen d'arriver à cette évaluation et au déblayage des chemins de la démocratie.

Nora Seni

Institut kurde de Paris

LA POLITIQUE LIBERALE D'ÖZAL

JUGEE PAR CERTAINS PARTENAIRES ECONOMIQUES

Les interviews que nous présentons ici, ont été réalisées au premier trimestre de l'année 1985. Comme on pourra le remarquer, nous avons préféré l'opinion d'hommes directement impliqués dans le processus industriel à celle des intermédiaires commerciaux (exportateurs-importateurs) dont nous savons qu'ils ne peuvent qu'être favorisés par les mesures libératoires d'Özal. Nous voulions plutôt connaître les répercussions en profondeur de la politique libérale du Premier Ministre turc et ses effets d'entraînement sur le secteur productif lui-même.

Ces interviews nous ont paru intéressantes car elles livrent chacune une approche différente de la politique économique actuelle. Nous avons tout d'abord recueilli l'opinion d'un jeune manager, Monsieur Orhan SOYSAL, formé à l'école américaine qui, malgré une critique objective, jette sur l'expérience d'Özal le regard bienveillant d'un homme qui espère voir se jeter maintenant plus que jamais les bases d'une expansion future et d'un avenir souhaitable. Son regard se porte plutôt sur un "mode de gestion économique" qu'il juge à plus long terme. Au contraire, le deuxième interlocuteur, Monsieur Ertogrul SOYSAL, industriel expérimenté, doublé d'un chroniqueur au journal Milliyet, juge le présent par rapport à un passé trop souvent décevant. Son approche plus pragmatique, à base de données chiffrées, éclaire le phénomène Özal au delà d'une certaine démagogie et ne peut s'empêcher de rester quelque peu pessimiste. Et fait surprenant, au delà des difficultés structurelles et conjoncturelles, c'est du "politique" que semble venir le danger.

Le troisième intervenant nous offre un point de vue plus particulariste et à la fois plus revendicatif. Ceci est perceptible au reproche adressé à Özal par Monsieur KOCATOPÇU, le "Patron des Patrons" turcs, de ne pas assez intervenir aux côtés des industriels alors qu'au contraire l'interview précédente dénonçait un interventionnisme intempestif. Mais nous devons préciser qu'au moment de cette interview, Monsieur Mehmet YAZAR se lançait dans l'arène politique et se livrait à une longue critique de la politique du Premier Ministre et de son absence de pragmatisme envers les industriels trucs, petits ou grands, auxquels il préférerait, disait-il, une espèce d'éthique néo-libérale et les critères trop théoriques d'instances financières internationales.

Prolongeant cette enquête, nous avons eu l'opportunité de prendre un peu de distance par rapport à un point de vue purement industriel en remontant en amont de l'activité de production et en interrogeant les dirigeants de la Banque Ottomane.

Nous avons trouvé là une nouvelle approche de la part d'une institution financière étrangère par certains côtés, mais directement impliquée dans la mutation en cours.

Il est intéressant de relever que quelques contradictions apparaissent entre les avis exprimés et quelquefois même à l'intérieur d'une même interview. Mais il nous paraît intéressant qu'en dépit d'une mise en doute généralement exprimée des vertus libéralistes de la politique du Premier Ministre actuel, les interlocuteurs ont à plusieurs reprises attesté la mutation en cours comme une nécessité du temps et comme le résultat d'une poussée de tout le corps social turc.

• • •

On pourra peut-être s'étonner de ne jamais voir apparaître le lien entre un libéralisme économique, dont on parle facilement, et un libéralisme politique qui paraît pourtant le complément naturel à une évolution vers la libre entreprise. Mais il existe actuellement un statu quo en Turquie d'après lequel le Premier Ministre jouit d'une entière liberté de décision en matière économique, dans la mesure où il reconnaît l'autorité suprême de la Présidence de la République en matière sociale et politique.

Et la question la plus intéressante pour les temps à venir est bien entendu celle de la concurrence politique qui pourrait alors survenir en cas d'une éventuelle tension sociale, issue d'un renchérissement indéniable du coût de la vie pour les couches les plus basses de la société turque.

Gérard Groc

INTERVIEW N° 1 : Monsieur Orhan SOYSAL, Manager dans le Groupe
Vehbi KOC

Q : Peut-on parler d'un libéralisme "Özalien" ?

Tout d'abord, il faut dire qu'en Turquie le libéralisme a déjà une tradition. Sans remonter jusqu'à Selim III ou au Tanzimat, nous devons mentionner qu'Atatürk a travaillé à la réalisation du libéralisme et a voulu doter la Turquie d'institutions adéquates, dont d'ailleurs le véritable artisan fut Ismet İnönü. Par contre, Menderes représente une faillite du libéralisme et l'évolution politique de son mandat en discrédita les résultats. Donc, la Turquie possède déjà les structures du libéralisme mais elle n'a eu personne pour les utiliser. Et il n'est pas facile d'être libéral lorsqu'on n'est pas moderne.

Avec Özal, aujourd'hui, voilà que le libéralisme est traduit en acte et le Premier Ministre est le premier homme qui a le courage de bousculer les règles de la vie économique et sociale. Mais, on reste dans un domaine économique et Özal n'a pas l'idée d'un libéralisme politique car c'est avant tout un technocrate. Pour lui, le libéralisme n'est pas une option, c'est l'outil d'une efficacité. S'il attaque la bureaucratie, c'est que le pragmatisme en dépend. Özal a compris que la Turquie est dépendante économiquement, qu'elle a donc fondamentalement besoin d'une aide extérieure financière et militaire. Il cherche alors la méthode par laquelle son pays peut continuer à être dépendant d'une manière rationnelle et profitable : son désir est de le rendre le plus attractif possible et de créer pour l'Occident l'opportunité de venir y investir. En somme, il pratique un meilleur management de la dépendance.

Özal s'attaque alors à des réformes structurelles qui malheureusement n'entreront que difficilement dans les mœurs et qui ne deviendront profitables qu'à moyen terme. En attendant, ces réformes coûtent cher et engendrent l'inflation. C'est donc pour aujourd'hui un libéralisme de surface, tout en attrait pour l'Etranger.

Q : Quelles en sont les mesures marquantes ?

Les principales mesures de sa politique sont connues : attirer par tous les moyens les devises étrangères vers la Turquie en développant un secteur étranger dynamique. Il faut accroître les exportations de biens et de services en offrant une plus grande diversité, accroître la balance des Invisibles (transport - tourisme), attirer l'argent des émigrés et offrir des garanties à l'investissement étranger. En parallèle, mais dans une vision à plus long terme, Özal libère les importations pour accroître la concurrence interne et améliorer la qualité des produits. Ce qui est apparemment une sortie de devises est en fait une sorte de rationalisation automatique de l'activité industrielle par confrontation du marché national avec le marché international.

Ces grandes lignes nécessitent des séries de manipulations diverses à l'intérieur : d'abord réduire le nombre de barrières bureaucratiques, mais aussi il faut, et c'est le point difficile, limiter la consommation intérieure, augmenter les investissements et limiter les dépenses publiques, sans oublier de créer une épargne intérieure ou du moins d'apprendre à savoir la draîner. Ça, c'est de la politique économique !

Mais à tout ça, il y a bien sûr une limite, car l'évolution est importante. Et pour les importations par exemple, leur libération ne peut dépasser un certain seuil de tolérance au delà duquel elle accélère la destruction de l'économie intérieure.

Q : Le pays répond-il à cette évolution ?

Difficilement ! En ce qui concerne les exportations par exemple, la compétitivité turque sur le marché international a trop longtemps été ralentie par la pratique protectionniste et par l'édification de grands monopoles omnipotents à l'intérieur. Même chez KOÇ, il n'y a par exemple aucun poste de marketing étranger. On veut bien vendre à l'étranger, mais on ne sait quoi offrir et à qui l'offrir pour être sûr d'emporter le marché. Actuellement, par exemple, les entreprises de construction sont compétitives, mais dans l'ensemble la Turquie ne sait pas encore être internationale.

INTERVIEW N° 2 : Ertogrul SOYSAL, Conseiller chez BORUSAN,
Ex-Président de la Chambre d'Industrie d'Istanbul,
journaliste au Milliyet.

Q : Que pensez-vous du Libéralisme d'aujourd'hui ?

Quel libéralisme ? Il n'y a pas de libéralisme en Turquie. La Turquie d'aujourd'hui reste encore une économie dirigée et je vais vous donner des chiffres. Prenez les importations : sur à peu près 10 milliards de \$, 40 % représentent le pétrole brut qui est un monopole d'Etat, 30 % sont le fait des Entreprises Economiques d'Etat. Pour le reste, 10 % sont soumis à autorisation... et seuls, 20 % sont complètement libres.

Où est le libéralisme ? Deuxième exemple : la convertibilité de la monnaie. Actuellement, le cours défini moitié par rapport au \$, moitié par rapport à un panier des monnaies européennes, est quotidiennement déterminé par la Banque Nationale Turque. Où est la liberté du marché ?

Troisième facteur : la fixation des prix. Tous les prix des Entreprises Economiques d'Etat sont encore fixés par le Gouvernement. Et parfois le prix de certaines productions privées, si elles sont des monopoles (ex : polyester, acrylique) est lui-même fixé par l'Etat à un niveau très supérieur à celui du marché international.

La Turquie reste encore un pays en voie de développement, qui a toujours connu des problèmes dans son économie. Jamais nous n'avons eu ne serait-ce que 3 ou 4 années d'expansion continue.

Q : Votre réponse m'oblige alors à reposer la question différemment et en deux étapes : Comment jugez-vous les efforts de libéralisation d'Özal et surtout le libéralisme serait-il viable en Turquie ?

Actuellement, avec Özal, on peut parler d'une période de préparation, d'entraînement à de nouvelles données. En Turquie, depuis toujours, le regard des hommes d'affaires allait vers l'Etat. En comparaison avec le passé, disons qu'avec Özal, on ouvre de nouvelles fenêtres vers l'extérieur, de petites ouvertures. Mais l'ancien édifice est conservé !

Quant à la viabilité du libéralisme aujourd'hui, elle est impossible. L'ouverture des frontières entraînerait la chute de toutes nos productions, même des productions agricoles. Il faut dire plutôt : si la Turquie a commencé de marcher vers le libéralisme, il faut attendre de 20 à 25 ans pour en voir les effets. Actuellement, la Fondation des Communautés Européennes en Turquie vient, à la demande d'Özal lui-même, de réaliser une étude qu'elle va bientôt publier. Si nous continuons à ne respecter rien d'autre que le Protocole de 1975, signé entre la C.E.E. et la Turquie, que serait l'incidence douanière sur la production turque aujourd'hui ?

Eh bien, on constate que pour 60 % des produits turcs, les prix restent encore supérieurs à ceux de la C.E.E., 30 % seraient inférieurs et donc compétitifs et 10 % restent en balance. Et cette comparaison n'est limitée qu'à la C.E.E. Je ne parle ici ni du Japon, ni de l'Asie du Sud-Est !

Les 30 % compétitifs sont le textile (fil et prêt-à-porter) et le secteur agricole et semi-agricole. Donc même aujourd'hui, une compétitivité avec la C.E.E. n'est pas possible. Peut-être dans 10 ans ?

Q : Özal déclare pourtant qu'il recherche l'entrée de la Turquie dans la C.E.E. ?

Il le déclare parfois, mais c'est sous la pression du secteur privé. Lorsqu'on étudie le passé d'Özal, quand il était encore Directeur de la Planification, il était opposé aux Communautés et disait que la Turquie devait édifier sa propre industrie d'une manière autonome comme Israël, Malte, etc... Aujourd'hui, il change d'avis sous la pression de l'opinion publique et du Parlement. Mais il ne donne jamais un calendrier précis. On peut en tout cas être sûr que Monsieur Pakdemirli est catégoriquement contre.

Q : L'expérience libéralisante d'aujourd'hui n'est alors pas très déterminante ?

Non, ce ne sont que quelques fenêtres. Özal veut-il vraiment le libéralisme ? On ne peut pas dire car Özal a été en contact étroit avec les industriels et il connaît bien le problème des douanes. Pourtant au début de son mandat de Premier Ministre, nous avons tous cru à l'ouverture, et de fait Özal était plus libéral qu'aujourd'hui. Mais maintenant, chaque jour amène des restrictions supplémentaires à l'économie.

Si le gouvernement veut réellement appliquer le libéralisme économique, les conditions doivent alors s'étendre en toute égalité à tous les secteurs. Mais en Turquie, on se heurte encore et toujours aux privilèges, aux discriminations ; même pas entre secteurs, mais au simple niveau des firmes !

Récemment Özal inventa pour la Turquie un système qu'il emprunta au Japon : les firmes qui dépassent 50 millions de \$ d'exportations, sont déclarées "firmes de Commerce Extérieur" et sont privilégiées. D'où vient cette limite de 50 millions, pourquoi pas 30 ou 100 M. Nous avons cherché à savoir. Et nous avons su ! La réponse réside dans le lien qui existe entre certaines de ces firmes et Özal. Enka, Izdas sont politiquement très proches de lui. Au début, ces firmes étaient au nombre de 8 et bien sûr, nous, les autres, nous avons tout fait pour atteindre ce niveau. Mais il n'en reste pas moins que ce niveau était déterminé par un choix de critères incompréhensibles. Pourquoi faire une différence entre les firmes ? Pourquoi ne pas

appliquer un régime commun ? Ce régime stipule que ces firmes toucheront une remise de taxe de 10 % sur le montant des exportations. Aujourd'hui, c'est tombé à 5 %. Et on constate que toutes les firmes nationalisées (E.E.E.), rentables ou non rentables, bénéficient aussi de cette mesure.

Q : Critique du dirigisme, critique du libéralisme : quel est le système applicable aujourd'hui ?

La Turquie doit appliquer une économie dirigée par l'Etat mais il ne faut pas faire de partialités ni de discriminations. Je suis favorable au libéralisme, mais il faut savoir qu'aujourd'hui la Turquie ne peut pas faire de concurrence. Dans les industries automobile, électronique, chimique, mécanique, nous sommes trop en retard.

Q : Y a-t-il quand même des innovations aujourd'hui ?

Ne croyez pas, je suis quand même favorable à Özal. Mais il y a 40 ans que nous sommes dans l'alternative. Les innovations d'Özal : d'abord la facilitation des importations, c'est important. Par une action sur la pratique des listes et sur la bureaucratie, la vie a changé pour le consommateur qui, d'un seul coup, a pu avoir un choix de produits dont il n'avait pas l'habitude. Alors qu'on vivait à coup de contrebande, soudain on a trouvé les produits sur le marché. Pourtant les socialistes, le SODEP, avaient peur d'une érosion de l'économie par excès d'importations des biens de consommation de luxe. Eh bien, il n'y eut que 300 millions de \$ de produits de consommation dont 50 % étaient déjà auparavant libérés ! Mais pour le reste (automobile, etc...) le consommateur fut heureux de pouvoir goûter à de nouveaux produits.

Il y a ensuite l'action sur les exportations. On les a encouragées et peut-être même trop, par cette politique de fixation du cours de la monnaie, par les subventions, remises de taxes, etc... dont nous parlions. On dit que Özal a poussé le secteur privé, mais en réalité il a négligé le secteur industriel. Il avait aussi promis de réduire la part des E.E.E., mais il n'a rien fait dans ce sens. Au contraire, il a augmenté leur part dans l'économie. Il a surtout agi au niveau psychologique. Même sur les produits de consommation courante, encore aujourd'hui, il y a une taxation qui équivaut à 60 % du prix de vente. A ce taux-là, on laisse encore le champ libre à la Mafia. Et sachez que le chiffre d'affaires de la contrebande était de 400 millions de livres turques.

Non, après 14 mois, la situation n'est pas meilleure. Elle est peut-être pire ! Et le principal fléau c'est l'inflation.

Q : Cette inflation est-elle la conséquence de la politique d'Özal ?

Oui, et les promesses ne sont pas tenues. Fin 1984, l'augmentation des salaires était de 30 %, celle de l'inflation de 50 %. Cette année, on reconduit la même augmentation mais, cette fois, l'inflation sera plus forte. Même s'il fait son possible pour contrôler la politique monétaire, sa faute réside dans le déficit budgétaire et non seulement dans l'aide mais dans l'existence même des E.E.E. qu'il faudrait privatiser.

Savez-vous que le gouvernement turc produit lui-même des chaises, des stylos, des épingles ? Même en Chine, l'Etat importe ses épingles. Quel gaspillage ! Il faudrait une privatisation immédiate et une liquidation ! Je ne parle pas ici de la pétrochimie, de l'acier, mais de toutes ces petites productions inutiles qui s'accompagnent toujours d'un sur-emploi et qui sont déficitaires. Par contre, ce sont les moyennes entreprises qu'il faudrait aider ; elles ont beaucoup de qualités, travailleuses, inventives...

Q : Özal est-il actuellement limité par la présence d'anciens militaires, dans son action sur le secteur nationalisé ?

Non, il n'est pas limité par les militaires ! Mais il y a un autre aspect : ce secteur a une importance politique et quand on cherche des électeurs, il est toujours bon de pouvoir faire embaucher qui on veut sur un simple coup de téléphone. Ou lorsqu'on reçoit une délégation étrangère, il est facile d'en faire l'image de la bonne marche de l'Etat. On appelle ces secteurs les "fermes des Ministres".

Q : La politique économique actuelle semble conduire à terme vers une tension sociale. Cela pourra-t-il signifier un jour la faillite de l'expérience libéraliste ?

Actuellement, il n'y a aucune alternative pour remplacer Özal et il le sait. Mais un jour viendra peut-être où il faudra réagir et renvoyer Özal. Mais cela ne remettra pas en cause les effets de sa politique : il a cassé des tabous qu'on ne pourra plus remettre en vigueur. D'ailleurs, en réalité, l'Etat a perdu son influence sur le peuple depuis des années. Ce peuple qui était si docile pour tout ce qui touchait la réglementation, n'obéit plus. Aujourd'hui, tout le monde se débrouille. Si le gouvernement fixe par exemple les prix, le citoyen va trouver le "truc". Regardez la T.V.A. Qui l'applique ? Les grandes firmes, les E.E.E., mais pas le petit commerçant, qui vous laisse à chaque fois le choix de ne pas la payer.

Enfin, peut-être d'autres secteurs que l'industrie sont-ils satisfaits ? Au point de vue du Grand Commerce, des transports, on est sûrement content. Les grands exportateurs et les importateurs font des affaires mais le quotidien reste encore pour beaucoup une lutte épuisante. A la Chambre de Commerce d'Istanbul, 72 000 firmes sont inscrites, mais vous savez, les grands Importateurs ne sont que 10 %.

INTERVIEW N° 3 : Docteur S. Sahap KOCATOPCU, ex-Ministre des
Entreprises Nationalisées, Président de TÜSIAD
(Chambre du Patronat Turc)

Q : Comment définiriez-vous le libéralisme que pratique actuellement Monsieur Özal ?

Actuellement, ce n'est rien de plus que la phase d'adaptation d'un débat qui existe en fait depuis 20 ans. Mais jusque là, on avait opté pour une industrialisation dans un cadre protectionniste. Lorsque l'on parlait C.E.E., on ne trouvait qu'un refus. Aujourd'hui, les industriels veulent que le pays s'ouvre.

Q : Mais l'assise économique, financière et industrielle existe-t-elle ici pour cette ouverture ?

Le plus important c'est la volonté. Certes, nous sommes encore en transition, mais on est prêt au libéralisme et on y est forcé. C'est comme pour la Démocratie...

Q : Le Ministère Özal est-il une bonne invitation au libéralisme ?

Il fut l'homme assez courageux pour affronter le virage. Sa décision fut un succès et le processus en fut régulier. Mais, quant à moi, je m'oppose à sa volonté de ne pas aider les industriels. Nous ne sommes pas au niveau occidental et il nous faut quand même une aide accordée aux entreprises - d'autant que les difficultés ne résultent pas d'une faute de gestion mais de considérations financières internationales indépendantes des entrepreneurs. Certes, le gouvernement revient peu à peu vers un soutien aux industries, mais plus on attend et plus il devient cher. Rendez-vous compte, un industriel n'emprunte aujourd'hui qu'à des taux de 60 %. Özal a voulu encourager l'épargne populaire en offrant des taux énormes.

Régulièrement l'Etat émet des bons à 50 % d'intérêt non soumis à l'impôt. Que font alors les autres banques ? Elles suivent l'exemple.

Q : Pourquoi avoir adopté une telle mesure ?

Sans doute pour ramener l'épargne vers le secteur public. Vous savez, il faut que le gouvernement puisse équilibrer un budget qui présente un déficit extraordinaire.

Q : On a dit qu'un des gouffres de l'économie turque réside dans les Entreprises Economiques d'Etat (E.E.E.) ?

Les E.E.E. n'ont pas vraiment été réorganisées. J'étais responsable de leur recyclage sous le gouvernement ULUSU, mais j'ai dû démissionner devant l'absence de souplesse et de volonté à changer le statu quo de ces entreprises. Encore aujourd'hui, elles sont utilisées comme des "fermes politiques" et servent aux jeux d'influence. Nous avions voulu libéraliser les E.E.E. mais sans succès. Aujourd'hui Özal veut s'y atteler, mais le retard augmente les difficultés. C'est vrai, il annonça à plusieurs reprises qu'il n'y avait d'autre investissement d'Etat que pour l'infrastructure et il s'y tint. Et il est aussi vrai qu'on étudie actuellement la privatisation de certaines Entreprises d'Etat, même parmi celles qui sont les plus productives. Par exemple, dans le textile, on veut privatiser des firmes qui marchent bien. Mais vous savez, ce débat date de plusieurs années. Le vrai changement réside dans le fait qu'avant cette époque, il eût été impossible du point de vue de l'opinion publique. De la même manière, il y a 20 ans, la Turquie n'aurait pas accepté le capital étranger. En 1960-61, j'étais déjà au gouvernement de transition, après la Révolution, et j'étais déjà chargé des E.E.E. A cette époque, la privatisation restait inconcevable.

Q : Comment jugez-vous l'expérience actuelle par rapport à celle des années 1950 sous le gouvernement de Menderes ?

En 1950, il s'agissait d'un libéralisme romantique et innocent. On avait voulu éliminer l'Etat et on avait créé des industries mixtes. C'était l'idée : mais il n'y avait aucun moyen de réalisation. On avait appliqué l'expérience aux cimenteries, par exemple, dans lesquelles on voulait introduire une participation de 50 % de la part des municipalités. Mais ce fut un fiasco !

Q : Demirel et Ecevit ont-ils eu eux-mêmes une influence sur le libéralisme ?

Le libéralisme fut renforcé dans les années 60 puis renversé à la fin des années 70 par les gouvernements de coalition d'Ecevit. Ainsi Erbakan entreprit un vaste programme de créations d'industries d'Etat qui atteignit jusqu'à 7 trillions de Livres en valeur de 1980. Certes, on n'en a réalisé heureusement que les premières phases, mais c'était un programme immense et insensé.

INTERVIEW N° 4 : Le groupe dirigeant de la Banque Ottomane

Monsieur F. de RONCOURT - Directeur
Monsieur VAN'T HOFF - Conseiller
Monsieur OKTAY - Service des Crédits

Q : Vous venez d'arriver en Turquie, que pensez-vous de sa situation économique et bancaire à l'heure de la tentative du Premier Ministre Özal de libéraliser l'économie nationale ?

D'un côté, on a l'impression d'être dans la France d'il y a 20 ans, mais sur un plan commercial et bancaire, le régime est actuellement beaucoup plus libéral qu'en France, surtout du point de vue du contrôle des changes. Mais cela est une réponse à un retard important qui résulte plutôt d'une situation de sous-développement de la Turquie.

Je suis d'accord avec la politique d'exportation que pratique le gouvernement et qu'il encourage par une dévaluation chronique et par un arrêt des subventions de l'Etat. Je trouve même que la glissade de la livre est insuffisante ; il faudrait dévaluer plus pour rester compétitif. Par contre, la libération des importations me paraît dangereuse parce que trop rapide. Elle risque d'avoir pour effet de limiter la production interne et, parallèlement, de créer de nouveaux besoins inassouvis. Vous savez, en situation de concurrence, il faut toujours un peu de temps pour que la production locale s'adapte... si tant est qu'elle ne lutte pas avec des produits occidentaux eux-mêmes subventionnés, ce qui est souvent le cas. Il faut accorder du temps aux entreprises et ne pas précipiter une modernisation au risque de créer des problèmes d'emploi insolubles.

D'un point de vue strictement bancaire, on trouve aujourd'hui une certaine compétitivité et pas forcément grâce à la présence de banques étrangères puisque 97 % du secteur est finalement aux mains des Turcs. Mais c'est la productivité qui fait défaut dans le secteur bancaire comme dans le secteur industriel. Et si on tente d'y remédier, c'est au risque de déclencher le problème de l'emploi.

Q : Y a-t-il ici les bases d'une efficacité réelle ?

Oui, certains projets existent, très dynamiques, qui utilisent avec bonheur la production turque et la technicité occidentale. Pour les agrumes par exemple, il manquait au pays les services d'un bon conditionnement et surtout d'une bonne distribution en Europe. Or voici que les entreprises viennent de réaliser des équipements très modernes qui leur permettent d'assurer tout le circuit. Autre exemple : une entreprise fabrique près d'Ankara des différentiels. Voilà une technicité réelle liée à un réseau de vente satisfaisant en Europe.

N'oubliez pas que le coût de production en Turquie est très faible et qu'il peut même souvent concurrencer ceux de Taïwan ou de l'Asie du Sud-Est. Dans le secteur bancaire, la question est aussi celle de la productivité. Le secteur bancaire est en Turquie le seul moyen de récolter l'épargne et le gouvernement d'Özal en augmente les taux d'intérêt jusqu'à 50 %. Il est très difficile, ici comme dans n'importe quel pays, de supporter un tel taux et pour les banques et pour les industriels... Mais, si l'on réduisait les taux, il n'y aurait plus d'épargne. Dans notre banque, la réglementation des réserves obligatoires (21 %), des disponibilités en capital (16 %) et des taux d'intérêt, ne nous permet pas d'offrir des crédits à moins de 65 %. A ce prix-là, nous n'accordons que peu de crédits à moyen et long terme. Et malheureusement pour les entreprises, il n'existe pas de bourse en Turquie, ou elle a si peu d'ampleur, qu'il n'y a pas d'autres moyens que l'endettement pour trouver de l'argent frais. En fait, pour inciter les banques, il faudrait pratiquer une régularisation du taux d'inflation.

Q : Ceci s'oppose à ce que vous préconisiez pour les exportations. En définitive, comment peut-on juger la politique du gouvernement actuel ?

En fait, on peut parler de libéralisme mais surtout en ce qui concerne les opérations extérieures. Ainsi d'un point de vue bancaire, il y a eu abolition d'une série de décrets anciens, la publication d'une nouvelle loi, la restriction des formalités pour l'obtention et la manipulation des devises. Une banque ou un particulier peuvent maintenant faire, sans autorisation, un transfert direct de 5 000 \$. On a allégé les mesures de protection de la monnaie turque, autorisé l'installation de banques étrangères, et, bien sûr, simplifié les opérations d'importations.

Pour les opérations intérieures, le changement est moins apparent. Théoriquement, le taux d'intérêt est libéré, mais curieusement l'Etat fixe toujours le taux maximum de rémunération en fonction de l'échéance. Une chose pourtant à signaler : nous avons le droit de fusionner nos agences, pour ainsi dire d'en supprimer.

Q : Et du point de vue de la pratique bancaire ou plutôt de la répartition bancaire ?

Il y a très peu de changement. A part certaines banques d'investissement, la majorité continue à financer le court terme. Avant, nous faisions des crédits à moyen terme. Mais aujourd'hui, c'est trop aléatoire. Il ne reste d'à peu près sûr que le financement du commerce extérieur. Avec cette distinction qu'avant, nous financions les exportations et que maintenant, étant détenteurs de devises, nous recherchons à prêter aux importateurs plutôt que de voir la Banque Centrale nous reprendre ces devises à un cours inférieur au cours normal.

Q : Donc, les grands projets ne peuvent être encore financés que par l'Etat ?

Ou par les sociétés et les banques étrangères.

LES PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE TURQUE

SELON TURGUT ÖZAL (*)

Question : Etes-vous satisfait des progrès de l'économie turque en 1985 ? N'êtes-vous pas inquiet de voir le taux d'inflation se maintenir au-dessus des objectifs fixés, tandis que la croissance semble se ralentir ?

ÖZAL : Les résultats de l'économie turque en 1985 ont dépassé notre attente. Nous avons eu le courage de mettre en oeuvre au début de l'année le système de la TVA. L'établissement de ce nouvel impôt a provoqué un bond du taux de l'inflation qui a rendu plus difficile la réalisation de nos objectifs. Comme nous n'avons pas permis que les stocks restant de 1984 soient exemptés de la TVA, la première estimation de la croissance du PNB s'est située au-dessous de la réalité. En effet, pour échapper au paiement du nouvel impôt, les industriels déclarèrent moins que leur production réelle. Cette sous-déclaration transparaît dans la consommation d'énergie : la consommation d'électricité de l'industrie a augmenté de près de 12 % en 1984 et 1985. L'augmentation de la production devrait être cette année identique à ce chiffre, comme cela fut le cas l'an passé. Ainsi, il n'y a pas de ralentissement de la croissance en termes réels, comme il apparaîtra dans la seconde et la troisième estimation du taux de croissance.

L'autre aspect positif, c'est l'accélération des exportations. Le système de crédit à l'exportation est complètement différent cette année de ce qu'il était l'an dernier. Pour la première fois les exportateurs turcs se sont trouvés confrontés à des taux d'intérêt réels pour les prêts à l'exportation. Cette situation provoqua d'abord une certaine hésitation qui se traduisait par une légère stagnation des exportations au cours des premiers mois de l'année. Dès que les exportateurs s'aperçurent qu'ils pouvaient continuer à travailler tout aussi bien avec des taux d'intérêt réels, les exportations commencèrent à se relever.

Les revenus du tourisme ont atteint près d'un milliard et demi de dollars cette année. Les envois de fonds des travailleurs émigrés ont également dépassé le niveau de l'an dernier. Et ce qui est mieux, le déficit du budget a eu tendance à se réduire plus que prévu grâce à une augmentation des ressources fiscales. Avec le système des abattements, la TVA a eu des résultats positifs en réduisant la fraude fiscale. Pour la première fois, les ressources fiscales ont dépassé les estimations budgétaires.

(*) Extrait d'une interview de M. Turgut Özal par David Barchard, Financial Times, 4 novembre 1985.

Q - Votre politique est fréquemment critiquée pour son coût social élevé. Quelle est à votre avis la gravité des problèmes sociaux tels que le chômage par exemple ? Ne risquent-ils pas de devenir impossibles à gérer ?

ÖZAL - Il y a un malentendu à propos de notre politique. Depuis qu'elle est entrée en application, le taux de croissance n'est jamais tombé au-dessous de 4 % par an. Nous avons eu ainsi constamment l'un des taux de croissance les plus élevés parmi les pays de l'OCDE. Il est également plus élevé que celui des pays socialistes du sud de l'Europe. Nous n'avons licencié aucun employé du secteur public sous prétexte de rentabilité et nous essayons de promouvoir des méthodes plus humaines pour accroître l'efficacité et la productivité. L'un de nos principaux objectifs est de s'attaquer au problème du logement. Nous avons formé le projet de construire au moins 200 000 logements par an. C'était un problème qui était incroyablement aigu en Turquie avant notre arrivée au pouvoir. Il n'y a pas de gel de salaires dans notre programme d'austérité. Si dans l'ensemble nous avons réduit les subventions, nous en avons aussi créé de nouvelles, notamment sous la forme de remboursements de l'impôt sur le revenu.

Notre politique dans le domaine social est de soutenir uniquement les nécessiteux. Il n'est donc pas question de programmes de subventions d'un coût extravagant.

A compter de l'année prochaine, nous allons réaliser un programme d'assistance alimentaire pour les femmes enceintes et les nouveaux-nés de façon à résoudre le problème de la malnutrition. Dans le même ordre d'idées, nous nous sommes efforcés d'obtenir une alimentation plus équilibrée dans les cantines des écoles. Nous avons accordé un droit de priorité aux régions les moins développées de la Turquie. Tous les villages seront dotés de l'électricité d'ici la fin de 1987. Et dès 1988, plusieurs provinces disposeront du téléphone automatique jusque dans les villages.

Tant que la croissance continue et que la balance des paiements est saine, nous n'avons pas à craindre de voir la Turquie retomber dans les mêmes problèmes qu'avant 1980. Une croissance saine et un faible taux d'inflation apporteront davantage de prospérité et accroîtront le bien-être de la population.

Q - Etes-vous satisfait du volume des investissements étrangers en Turquie pour cette année ?

ÖZAL - Les investissements progressent peu à peu. Quand on se réfère à l'expérience des autres pays, on s'aperçoit que le flux des investissements étrangers croît d'une manière lente, mais continue, habituellement sans à-coups. La Turquie suscite un intérêt considérable auprès des investisseurs. Nous attendons beaucoup de la réalisation de plusieurs grands projets à la fin de 1985 et en 1986, qui doivent modifier d'une manière positive l'attitude des investisseurs encore hésitants.

En terme d'investissements étrangers, la Turquie représente le plus grand marché du Moyen-Orient, et potentiellement celui qui croît le plus rapidement. Elle offre en outre l'avantage de donner accès aux marchés les plus intéressants, c'est-à-dire le bloc socialiste, le Moyen-Orient et le Marché Commun. Nous avons aussi la main-d'oeuvre qualifiée la plus dure au labeur et qui possède une bonne éthique de travail. C'est une base extrêmement dynamique comme point de départ.

Q - Quels sont à votre avis les secteurs de l'économie turque les plus prometteurs à moyen et à long terme ? Quelles sont les mesures prises pour les encourager ?

ÖZAL - La Turquie a les moyens d'être compétitive aussi bien dans les secteurs à faible technologie que dans les domaines à forte technologie. Dans tous les domaines, nous disposons d'une main-d'oeuvre hautement entraînée. A commencer par les industries agricoles, le tourisme, les industries légères, le textile, la construction mécanique (autobus, camions, matériel de construction), la pétrochimie et même l'électronique, nous sommes largement compétitifs sur le marché mondial.

Il y a également un système d'encouragement pour les investissements étrangers en vigueur aujourd'hui. En plus des avantages de disposer d'un vaste marché et d'une main-d'oeuvre de qualité, les investisseurs étrangers jouissent de nombreux avantages fiscaux et douaniers.

Q - La balance des paiements extérieurs de la Turquie a montré des signes remarquables de redressement ces dernières années, mais il apparaît qu'il faudra quand même la soutenir dans les années à venir, probablement sous la forme d'emprunts auprès des banques commerciales. Pouvez-vous nous dire combien la Turquie peut espérer obtenir du marché monétaire international ? Y a-t-il des chances que la balance des paiements courants soit équilibrée ou même excédentaire dans les années à venir ?

ÖZAL - Au cours de ces six dernières années, la balance des paiements de la Turquie s'est régulièrement améliorée. En fait, il faut rappeler que lorsque nous avons eu besoin de restructurer la dette en 1980, tout le monde doutait de notre capacité à la rembourser. Depuis lors, les exportations ont quadruplé, et les revenus du tourisme ont été multipliés par cinq. Rembourser la dette est devenu une chose facile pour l'économie turque.

La Turquie a également mis sur pied une stratégie d'emprunt plus intelligente. Le fait que l'on mette l'accent sur la privatisation donne l'assurance qu'aucun projet irréalisable ne peut être financé par la voie des emprunts extérieurs, ce qui est aussi une assurance pour le remboursement de la dette à long terme. De nombreuses sociétés se préparent déjà à construire des centrales utilisant du charbon importé. Ainsi il n'est pas exclu que la balance des paiements puisse être équilibrée et même excédentaire dans un avenir pas très éloigné.

Q - Prévoyez-vous pour 1986 et les années à venir un abaissement des tarifs douaniers plutôt élevés sur beaucoup de produits importés ?

ÖZAL - L'actuelle politique de libéralisation de la Turquie s'impose d'elle-même. Nous voulons ouvrir l'économie turque à la concurrence extérieure et la préparer à une éventuelle entrée dans le marché commun. Cette libéralisation est ajustée à un niveau supportable pour l'industrie turque. Il n'y a plus guère de barrières douanières élevées dans la liste de nos importations. Chaque année ces barrières douanières sont abaissées de 5 ou 10 points, selon qu'il s'agit de matières premières ou de biens manufacturés.

Institut kurde de Paris

INSEL (Ahmet) :

La Turquie entre l'ordre et le développement,
Paris, Editions L'Harmattan, Collection "Racines du présent",
1984, 245 p.

Le livre d'Ahmet Insel a comme problématique les relations entre l'Etat et le développement à partir du cas concret de la Turquie. Dans son approche du dyptique "Etat-Développement" il met l'accent sur "l'analyse de l'historicité du pouvoir concret pour comprendre les dynamiques à l'oeuvre au sein de la société". Il justifie ce choix d'une part par le refus de l'économisme qu'il décèle dans l'approche des théories académiques du développement et dans celle d'un certain marxisme généralisant, et d'autre part par la nature de son sujet même : "un processus de développement tardif déclenché ouvertement par la volonté de l'Etat". En fustigeant l'économisme, l'auteur emploie une grille d'analyse fondée sur le postulat de la primauté du pouvoir d'Etat dans la dynamique sociale.

La première partie est consacrée à démontrer qu'un développement économique est impossible dans une société d'ordre avec un Etat patrimonial tel que l'Empire Ottoman. Dans la seconde partie, l'auteur analyse comment lorsqu'en 1923, après le long déclin de l'Empire, la République est proclamée l'Etat cherchant une légitimité moderne adopte le symbolique à dominante mondiale : le développement économique. Son dilemme est alors d'être à la fois l'agent des transformations structurelles et l'agent de la préservation de l'ordre. Dans la troisième partie, il analyse les entreprises d'Etat, lieu de rencontre du projet de développement et de la volonté de contrôle social de l'Etat.

Au centre de l'analyse d'Insel se trouve "le patrimonialisme sultanique", concept wébérien que l'auteur adapte à sa problématique en lui assignant quatre dimensions : a) le monopole de la propriété par l'Etat ; b) une organisation sociale qui évacue la société civile ; c) une classe dirigeante étatisée et asocialisée ; d) un pouvoir extrêmement centralisé dont la force motrice fondamentale est militaire. Ces dimensions supposées de l'ordre étatique ottoman sont-elles validées par l'Histoire ?

Il est vrai qu'à l'apogée de l'Empire plus de 80 % des terres agricoles sont sous le régime de propriété d'Etat (mirî). Cependant dans les centres urbains, la propriété est entière et dans les campagnes il existe de nombreuses formes de propriété privée. Par ailleurs peut-on assimiler, comme le fait l'auteur, le droit de collecte du tribut (que l'Etat rétrocède même parfois aux personnes privées) avec le monopole de propriété sur tout le territoire ?

Selon A.I. c'est "cette représentation bien enracinée au sein de la classe dirigeante qui perçoit la propriété comme quelque chose qui relève en dernière instance du patrimoine de l'Etat" qui empêche l'accumulation du capital et le développement du capitalisme. Face à cette affirmation deux questions peuvent se poser :

- comment s'explique alors l'existence des formes primitives de l'accumulation du capital (capital usuraire, capital marchand, capital manufacturier) attestée par les historiens ?
- comment le capitalisme arrive-t-il à se développer malgré la persistance - même dans l'ère républicaine - (selon A.I.) de cette primauté de l'Etat en matière de propriété ?

L'idée que le système ottoman est dominé par la sphère politique qui ne laisse pas de place au développement d'une société civile fondée sur le marché mérite aussi discussion. Certes, on n'est pas en présence d'une société civile homogène et aussi développée qu'en Europe à la même époque. Mais on se trouve plutôt devant une société hétérogène éclatée en plusieurs sociétés civiles, qui se côtoient, qui se juxtaposent, qui peuvent même s'imbriquer de façon plus ou moins cohérente. Seule cette présence d'une société civile peut rendre compte des événements tels que, les grandes révoltes populaires du XVII^e siècle, la présence de confréries religieuses, la montée des ayans à la fin du XVIII^e siècle et le développement des mouvements nationaux.

L'affirmation que cette couche de dirigeants - les serviteurs de la Porte, c'est-à-dire les personnes qui restent au service du Sultan dans l'administration centrale ou provinciale - n'a aucune attache sociale en dehors de l'Etat apparaît aussi comme excessive. Il est incontestable qu'une caractéristique essentielle de la société ottomane est la distinction, rigide et entretenue par le Sultan, entre les deux classes : les reaya (sujets), les dirigés et les askeris (militaires) les dirigeants. La classe des dirigeants s'est stratifiée de façon fonctionnelle avec l'émergence de trois carrières principales : l'armée, l'administration et les ulémas. Au sein de la classe dirigeante la culture constituait une ligne de démarcation. Une élite de haute culture et d'éducation raffinée gérait l'Etat. Ces gestionnaires avaient leur propre stratégie d'élargissement de leur champ de pouvoir. On retrouve là le phénomène que l'on qualifie dans différentes analyses théoriques d'autonomie de l'Etat. Mais cette stratégie propre aux gestionnaires de l'Etat implique, que ceux-ci, pour atteindre leur but, nouent des relations (luttons, concours, alliances, protections, compromis... etc) avec les autres strates sociales. Par exemple, ces élites investissaient de gros capitaux dans les sociétés en commandite (mudâra), organisaient de grandes exploitations agricoles ou encore faisaient fructifier leurs capitaux en pratiquant du prêt sur gages. Mais pour exercer toutes ces activités économiques elles devaient passer par l'intermédiaire des commerçants, des sarrafs. Elles étaient donc dans des relations d'intérêts économiques avec les autres couches sociales. En ce sens le repliement sur elle-même de la classe dirigeante n'apparaît pas notablement plus grand que celui qui guette tous les détenteurs du pouvoir en général.

La dernière caractéristique attribuée par l'auteur au système ottoman, un exercice du pouvoir qui serait extrêmement centralisé et de nature exclusivement militaire, demande aussi à être atténuée. Car ce qui frappe d'abord les historiens de l'Empire, c'est son extrême diversité : une extraordinaire multiplicité de langues, trois grandes religions professées... Il s'est engendré à partir des principautés (beylik) éclatées de l'Empire Seldjukides ou même des unités plus petites, organisées autour d'un leadership religieux ou fondé sur la parenté. C'est l'Etat qui modèle ce monde disloqué en un ensemble structuré interdépendant. La machinerie étatique réalise cette unification des diversités, non pas uniquement par la force militaire, mais aussi en remplissant sa double obligation : la justice (adalet) et l'administration du bien-être général (hisba).

Selon A.I. ce sont les quatre facteurs structurels, que nous venons d'examiner qui ont empêché le capitalisme de trouver des bases, ce qui explique par conséquent la stagnation ottomane. Le système ottoman est dominé par l'ordre politique qui ne laisse pas de place à l'instance économique. Lorsque celle-ci est instaurée par les élites républicaines dans la conjonction d'une structure politique autoritaire et d'un certain nombre de mécanismes du marché de l'économie libérale, c'est l'économie de marché elle-même qui n'accède pas au stade libéral. Pour l'auteur, ce mode d'institution de l'économie de marché induit donc une sorte d'économie prébendaire. Il conclut que le problème du blocage du développement en Turquie ne relève pas principalement des contraintes économiques, mais de la contrainte politique.

Pour irrité qu'on soit par les interprétations parfois discutables des faits historiques, on n'a pas envie pour autant de fermer le livre. On veut mener à son terme cette saga des serviteurs de la Sublime Porte.

Salgur Kançal

AKAT (Asaf Savaş) :

Alternatif büyüme stratejisi : iktisat politikasi yazilari

(La stratégie alternative de la croissance, écrits de politique économique)

İletişim Yay. ; İst. ; 1983.

Existe-t-il une politique économique alternative plausible face à celle menée par M. Özal depuis quelques années ? Si l'on en croit ce dernier, sa politique qui en réalité n'est pas autre chose qu'une politique de stabilisation on ne peut plus classique, serait sans concurrence étant donnée l'impasse structurelle dans laquelle se trouve aujourd'hui l'économie turque. Cette opinion n'est évidemment pas partagée par l'opposition sociale-démocrate, ni non plus par les autres partis de droite (ex-parti de la justice ou ex-parti du salut national) qui sont conscients de la nécessité absolue d'un taux de croissance élevé pour maintenir le régime dans un cadre plus civil.

Akat aussi commence par réfuter cette affirmation d'unicité des choix. Son point de départ est plus fondamental et épistémologique : "ce sont des hommes concrets qui réalisent dans des conjonctures historiques concrètes les politiques économiques. (...) Des forces sociales différentes ont des choix économiques différents et par conséquent des objectifs économiques différents. Cela signifie des politiques économiques différentes... Chaque politique économique est artificielle (et non pas naturelle), autrement dit, les politiques économiques sont sociales". Une fois l'hypothèse de naturalité de la politique économique de stabilisation infirmée, Akat consacre, dans l'ensemble de l'ouvrage, tous ses efforts à remettre en cause les politiques économiques défendues imperturbablement par les partis et les intellectuels socialistes ou sociaux-démocrates.

Le choix étatiste antédiluvien de la gauche turque se cristallise autour de quelques points précis de politique économique : - la réorganisation des secteurs industriels dits stratégiques autour du secteur public ; - une plus importante barrière à l'importation ; - la planification centralisée de l'affectation des ressources ; - un contrôle du marché en matière de formation des prix et des salaires ; - et enfin, une politique budgétaire légèrement redistributive. Les résultats catastrophiques de la mise en application partielle de cette politique économique durant le dernier gouvernement Ecevit, en 1978, n'ont pas outre mesure découragé nos économistes de gauche qui continuent à répandre leur bonne parole en Turquie. C'est pourquoi l'entreprise de Akat vise plus particulièrement à remettre en cause ce projet étatiste de la gauche turque et d'ouvrir par ce biais, face à une droite solidement ancrée dans la "société civile",

les perspectives d'une nouvelle gauche démocrate, anti-centralisatrice, populaire et gestionnaire. Les longs détours historiques qui constituent finalement les passages les plus intéressants de l'ouvrage répondent à ce souci iconoclaste qui souhaite en Turquie l'émergence d'une alternative au pouvoir et non pas une alternative de gouvernement. Car, si dans les pays occidentaux le pouvoir politique peut être assimilé au pouvoir d'un gouvernement issu des élections, en Turquie l'histoire nous a montré inlassablement qu'il ne suffit pas d'être au gouvernement pour s'approprier le pouvoir. Celui-ci réside ailleurs, dans les mains d'une couche qui se considère comme le "garant de la pérennité de l'Etat turc". D'où la nécessité pour Akat de concevoir une politique économique dont les aspects politiques constitueraient la dynamique fondamentale et dans laquelle les techniques de politique économique puiseraient leur légitimité. De nos jours où l'on s'acharne à présenter l'économie comme une technique au même titre que le génie civil, cet éclaircissement du statut de la politique économique fait par un ex-professeur d'économie de l'Université d'Istanbul, est bien salutaire.

Comme la gauche traditionnelle en Turquie gère un ensemble de symboles historiques, Akat commence son analyse par une attaque frontale contre ceux-ci. Non, dit-il, la politique économique des années 30 n'était ni progressiste, ni anti-impérialiste. En effet les années 30 ont connu la plus importante ouverture de l'économie turque sur l'extérieur, d'autant plus que cette ouverture s'est faite principalement vers l'Allemagne. Du point de vue budgétaire, le souci dominant de la période était un strict équilibre budgétaire quitte à remettre en cause la croissance. Non, ajoute-t-il, le parti démocrate des années 50 n'était pas un parti libéral, ni du point de vue de sa conception très particulière de la démocratie, ni non plus du point de vue de sa politique économique. Enfin, point central de son effort pour infirmer la Vulgate, il critique les conséquences de la politique dite de substitution aux importations. Dans un article à part, il démontre clairement que cette politique s'est transformée, du fait de ses effets pervers, en une politique de découragement des exportations, préparant ainsi l'impasse devant laquelle s'est trouvée impuissante l'économie turque vers la fin de la décennie 70.

Une fois les belles assurances historiques de l'imaginaire de la gauche turque remises en cause, Akat essaie de dépasser les clivages peu heuristiques pour comprendre l'histoire économique de la Turquie, à savoir le couple étatisme-soutien à l'entreprise privée ou le couple planification-libéralisme. Pour lui, le clivage est plus vaste et son analyse doit privilégier les pratiques tout en délaissant les discours trompeurs. Ainsi apparaissent deux groupes de pratiques. D'un côté les politiques "conservatrices-structurales" comme celles des années 53-60, 65-71 et 74-80, et de l'autre, les politiques "conservatrices-stabilisatrices" comme celles des années 30-50, 60-64 et 71-83.

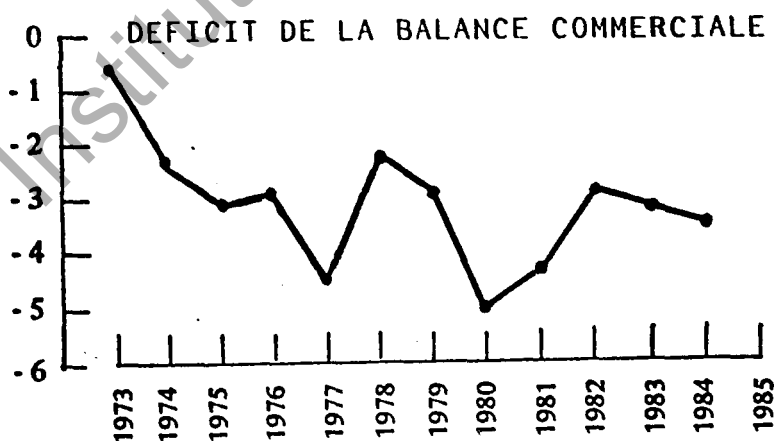
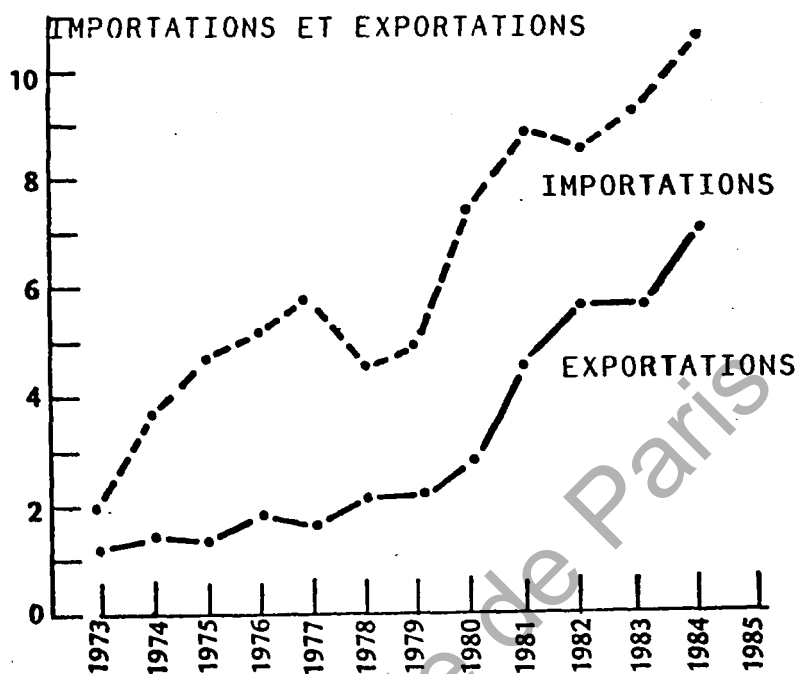
Les premières mettent l'accent sur la croissance et l'investissement sans trop se soucier de l'origine des ressources utilisées. Mais ayant un souci de correction du partage des revenus et ne pouvant supporter l'émergence d'une véritable économie de marché, ces politiques n'hésitent pas à court-circuiter le marché pour l'affectation des ressources et recourent à des mécanismes bureaucratiques avec ou sans planification. Une conséquence inattendue de cette "économie

commandée" est le découragement devant l'exportation à cause de la défiguration du système des prix relatifs. La contrainte financière se faisant rapidement sentir au niveau de la balance des paiements, le recours à une politique inflationniste devient inévitable.

Les politiques conservatrices de stabilisation par contre se donnent principalement comme objectif la stabilité des prix et la discipline budgétaire, ce qui met au second plan les objectifs de croissance et de correction des revenus. La chute des investissements, l'ouverture vers l'extérieur qui devient possible par la diminution de la pression financière extérieure et par la chute de la demande intérieure, enfin un chômage chronique sont l'aboutissement de ces politiques. Comme ces dernières sont impopulaires, on les retrouve plus dans des périodes où l'échéance électorale n'existe pas pour les gouvernements. Dans ce cadre, et même si Akat ne le dit pas explicitement, on peut dire sans déformer sa pensée que la politique de M. Ozal relève de la seconde catégorie et se trouve plus sur la lignée des politiques économiques réalisées par des gouvernements dont la gauche se sentait proche jusqu'à nos jours ! Un étonnant renversement de la situation, mais qui ne me semble pas être dépourvu d'intérêt.

En tout cas, ces deux types de politiques ont leur part de responsabilité, selon Akat, dans la préparation de la crise économique de la fin de la décennie 70. D'autant plus qu'il souligne, à juste titre, l'unicité de l'idéologie économique prédominante en Turquie depuis des décennies. Il s'agit selon l'auteur d'une idéologie économique "sous-développée", propre à une société pré-capitaliste et qui a pu se conserver, tant dans la "droite" que dans la "gauche" jusqu'aux années 80. Quels sont ses critères ? D'une part, la démocratie. On connaît son état, sa fragilité dans le passé. D'autre part, l'ouverture vers l'extérieur en matière économique et la décentralisation dans les processus d'affectation des ressources. Après avoir élaboré plusieurs critères pour comparer le taux d'ouverture de l'économie turque avec celui des autres pays, Akat aboutit par exemple à des résultats déroutants pour plus d'un. La Turquie apparaît comme une économie plus fermée que celles des pays de l'Est ! Résultat on ne peut plus significatif pour ceux qui ont fait des rapprochements dans d'autres domaines comme celui de la conception de la citoyenneté de l'Etat turc, ou celui de sa politique en matière d'éducation....

Arrêtons l'énumération de ces multiples exemples de la volonté iconoclaste de Akat. Comme il le dit lui-même, sa volonté n'est pas d'élaborer une politique économique applicable immédiatement. Pour le moment ce sont des ingénieurs qui sont chargés par le pouvoir de réaliser cette tâche. Akat veut intervenir au niveau de l'idéologie économique, c'est-à-dire au niveau de ces multiples acceptations, de ces croyances qui font être l'économie, pour que puisse émerger une dynamique socialiste nouvelle ne croyant pas aux mythes de l'alchimie. Projet honorable mais tant qu'il reste au niveau d'un débat économique, il ne se situe que sur l'unique espace de contestation autorisé par les vrais détenteurs du pouvoir de l'Etat. Ce n'est pas, me semble-t-il, Akat qui infirmera cette remarque.



EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR
(en milliards de dollars US)

Source : TUSIAD, The Turkish Economy, 1985.

REPARTITION SECTORIELLE DES EXPORTATIONS TURQUES
(en millions de dollars US)

Année	PRODUITS AGRICOLES		MINERAIS		PRODUITS INDUSTRIELS	
		%		%		%
1975	793	56,6	105	7,5	503	35,9
1976	1 254	64,0	110	5,6	595	30,4
1977	1 041	59,4	125	7,2	585	33,4
1978	1 542	67,4	124	5,4	621	27,2
1979	1 343	59,4	132	5,9	785	34,7
1980	1 671	57,4	190	6,6	1 047	36,0
1981	2 219	47,2	193	4,1	2 290	48,7
1982	2 140	37,2	175	3,1	3 430	59,7
1983	1 880	32,8	188	3,3	3 658	63,9
1984	1 743	24,5	239	3,4	5 144	72,1

Source : TUSIAD, The Turkish Economy 1985.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS TURQUES
(en millions de dollars US)

	1982	%	1983	%	1984	%
OCDE	2 556	44,5	2 760	48,2	3 739	52,4
dont : CEE	1 755	30,6	2 010	35,1	2 731	38,3
EUROPE DE L'EST	323	5,6	245	4,3	283	3,9
MOYEN-ORIENT et MAGHREB	2 689	46,8	2 595	45,4	2 897	41,1
dont : IRAK	610	10,6	319	5,5	934	13,1
IRAN	791	13,7	1 087	19,6	750	10,5
AR. SAOUDITE	357	6,2	364	6,4	377	5,3
TOTAL :	5 745		5 727		7 133	

Source : TUSIAD.

EVOLUTION DES PRIX

(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Indice général des prix de gros (1963 = 100)	23,2	10,3	15,7	23,9	52,6	63,9
	1980	1981	1982	1983	1984	
Indice général des prix de gros (1963 = 100)	107,2	36,8	25,2	30,6	52,0	

Source : OCDE.

EVOLUTION DES SALAIRES

(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)

	1981	1982	1983	1984	1984 en livres turques
Salaires nominaux					
Enquête annuelle(1) sur les industries manufacturières	46	26,9	26,2	38,6	2 825
Sécurité sociale(2)	27,4	27,1	36,6	40,0	1 325
Salaires réels					
Enquête annuelle sur les industries manufacturières	6,1	- 4,5	- 5,2	- 9,8	
Sécurité sociale	- 8,0	- 4,0	3,9	- 5,4	

(1) Calculé en divisant le total des versements par le montant des salaires

(2) Salaire journalier moyen indiqué par l'Institut de sécurité sociale.

Source : OCDE.

TAUX DE CHANGE DE LA LIVRE TURQUE
(livres turques par dollar)

1946 (septembre)	2,80	1979 (avril)	26,50
1960 (août)	9,00	1979 (juin)	47,10
1970 (août)	14,85	1980 (janvier)	70,00
1971 (décembre)	14,00	1980 (avril)	73,70
1973 (février)	13,85	1980 (juin)	78,00
1973 (août)	14,00	1980 (août)	80,00
1974 (mai)	13,50	1980 (octobre)	82,70
1974 (septembre)	13,85	1980 (octobre)	84,80
1975 (avril)	14,00	1980 (novembre)	87,95
1975 (juillet)	14,25	1980 (décembre)	89,25
1975 (août)	14,75	1981 (janvier)	91,90
1975 (octobre)	15,00	1981 (février)	95,95
1976 (mars)	15,50	1981 (mars)	95,65
1976 (avril)	16,00	1981 (avril)	98,20
1976 (octobre)	16,50	1981 (mai)	101,92
1977 (mars)	17,50	1981 (moy. annuelle)	110,16 (1)
1977 (septembre)	19,25	1982 (moy. annuelle)	160,76
1978 (mars)	25,00	1983 (moy. annuelle)	223,80
1979 (avril)	26,50	1984 (moy. annuelle)	364,85

(1) Depuis le 1er mai 1981, le taux de change est ajusté quotidiennement.

Source : OCDE, Turquie, mai 1985.

ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS EMIGRES
(millions de dollars)

1975	1976	1977	1978	1979
1 312,4	982,7	981,9	983,1	1 694,5
1980	1981	1982	1983	1984
2 071,1	2 489,7	2 286,7	1 583,7	1 881,2

Source : OCDE.

Ont collaboré à ce numéro :

Korkut Boratav	(Université de Harare, Zimbabwe)
François Georgeon	(CNRS)
Emre Gönensay	(Université de Boğaziçi, Istanbul)
Gérard Groc	(Institut d'Etudes Anatoliennes, Istanbul)
Seyfettin Gürsel	(Economiste)
Mehmet Ş. Güzel	(Université de Paris-VII)
Ahmet Insel	(Université de Paris-I)
Salgur Kançal	(Université de Picardie)
Sungur Savran	(ex-enseignant à l'Université d'Istanbul)
Nora Şeni	(Université de Paris-VIII).

Ce dossier a été préparé par F. Georgeon et N. Şeni.

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris